



# Rapport d'activité 2011

## RÉGION CENTRE

PRÉSERVER S'OUVRIR TERRITOIRE INSERTION CULTURE  
 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIE MUTATIONS SENSIBILISER  
 ENSEIGNEMENT DÉPLACEMENTS EUROPE RECHERCHE  
 BIODIVERSITÉ SOLIDARITÉ COMMUNICATION SOCIAL  
 ÉQUILIBRE BUDGET QUALIFIER PRATIQUES ATTRACTIF  
 DISPOSITIF SCOLAIRE ENJEUX STRATÉGIQUE ACTIONS

NUMÉRIQUE INFORMATION HABITAT TECHNOLOGIE EMPLOI ACCESSIBILITÉ ÉNERGIES RENOUVELABLES MISSIONS COMPÉTENCES SPORTS AVENIR PROTÉGER CONTRIBUTION PROJETS  
 SOUTIEN PROXIMITÉ OPTIMISER ÉGALITÉ OUTILS GESTION ENGAGEMENTS CONNAISSANCES FORMATION COOPÉRATION TRANSPORTS RESSOURCES NATURELLES CLIMATIQUE  
 PATRIMOINE ESSENTIEL CONTRIBUTION VALEURS PROMOUVOIR ÉVOLUTIONS ÉCOLOGIE DÉMARCHE ESPACES DIALOGUE LIAISONS EXCELLENCE PARTENARIATS MÉDIATION LYCÉES  
 INTERMODALITÉ AMÉNAGEMENT PRIORITAIRE TOURISME GARANTIR OUVRAGES ITINÉRAIRE SERVICES QUALITÉ PROGRAMME FINANCER IMPACT SANTÉ ACCOMPAGNEMENT EXIGENCES



Plus qu'une Région,  
une chance

# Sommaire

- 3 Édito du Président du Conseil régional du Centre
- 4 Les caractéristiques du territoire de la région Centre
- 6 Le fonctionnement de l'institution régionale
- 8 La Région en action avec ses partenaires
- 10 La Région stratège

## 12 Une économie régionale innovante porteuse d'emplois

- 14 ■ Rendre effective la formation tout au long de la vie
- 17 ■ Structurer les filières économiques et encourager l'innovation
- 20 ■ Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche

## 22 Une éco-région pour tous

- 24 ■ Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux
- 27 ■ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- 30 ■ Freiner le changement climatique et économiser l'énergie

## 34 Une région solidaire des générations et des territoires

- 36 ■ Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie
- 40 ■ Développer le territoire régional
- 46 ■ Favoriser la culture et la créativité
- 49 ■ Inscrire la Région Centre dans l'Europe
- 52 ■ S'ouvrir au monde et à la solidarité

## 54 Une collectivité exemplaire

- 56 ■ Organiser une collectivité efficace
- 59 ■ Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social

## 62 Rapport financier

- 64 ■ Une politique de dépenses en adéquation avec les priorités de la Région
- 67 ■ Des recettes fragilisées et peu dynamiques
- 70 ■ Des marges de manoeuvre réduites mais une gestion de dette maîtrisée

# édito

**François BONNEAU,**  
Président de la Région Centre



Les actions entreprises par notre collectivité au cours de cette année 2011 témoignent du rôle de pilotage et d'animation de la Région.

Cette année a vu l'élaboration, en concertation avec les habitants, les collectivités et territoires infrarégionaux, du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), qui définit à l'horizon 2020 les objectifs stratégiques pour notre région. Articulé au Plan Climat énergie, qui vise la diminution des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à la Stratégie Régionale de la Biodiversité, ces Ambitions 2020 dessineront un nouvel espace régional.

L'année 2011 a vu la poursuite des politiques initiées en 2010 pour faire face à la crise économique et sociale et accompagner les mutations technologiques et écologiques, avec une attention particulière en direction des publics fragilisés. Notre région s'est inscrite plus avant dans la société de la connaissance, soutenant fortement la formation, la recherche et l'innovation en lien avec nos pôles d'excellence, nos PME et notre agriculture.

La Région Centre a démontré avec succès sa capacité à piloter ces dispositifs dans une collaboration confiante avec les services déconcentrés de l'État. C'est à la construction de ce nouveau modèle de développement économique, social et environnemental qu'ont contribué nos mesures d'avenir en cette année 2011. Elles se sont déclinées autour de trois axes majeurs : une activité créatrice d'emplois durables, une éco-région exemplaire et une région solidaire des générations et des territoires.

Nous avons encouragé la conversion verte de l'activité et favorisé un aménagement concerté et solidaire du territoire régional pour garantir la

présence de services à la population dans les domaines essentiels de l'accès à la santé, aux transports et à la culture sur l'ensemble du territoire. Nous avons également conforté le développement local à travers différentes initiatives en faveur d'une économie de proximité, sociale et solidaire.

Notre région a su dans le même temps, réaffirmer son positionnement international en s'inscrivant résolument dans la dimension européenne et en consolidant ses échanges avec les régions partenaires des autres continents.





# Les caractéristiques du territoire de la région Centre

## → UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

La région Centre s'étend sur 39 000 km<sup>2</sup> et occupe le 4<sup>ème</sup> rang des régions françaises pour sa superficie. Avec 2,5 millions d'habitants en 2009, elle rassemble 4 % de la population métropolitaine et se place au 10<sup>ème</sup> rang français. Sa densité de population est relativement faible (65 habitants/km<sup>2</sup>, contre 115 hab./km<sup>2</sup> pour la France métropolitaine).

### Le territoire comporte 8 principales aires urbaines :

- Tours (475 600 habitants)
- Orléans (417 000)
- Chartres (142 500)
- Bourges (138 300)
- Blois (122 900)
- Châteauroux (94 300)
- Montargis (69 700)
- Dreux (56 500)

Depuis 2000, le Centre a gagné 98 600 nouveaux habitants (soit 10 000 habitants par an en moyenne), ce qui, hors Île-de-France, la place en tête des régions du bassin parisien. En 2040, la population régionale pourrait atteindre 2,8 millions d'habitants.

## → UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

Avec un produit intérieur brut de 65 millions d'euros en 2009, la région Centre se situe à la 9<sup>ème</sup> position des régions françaises. Elle contribue pour 3,5 % à la création de la richesse nationale.

En 2008, la région compte plus d'un million d'emplois, dont 924 000 emplois salariés. Le secteur tertiaire regroupe 677 500 salariés (73 % des emplois salariés). Entre 1999 et 2008, 64 000 emplois ont été créés dans ce secteur. Il reste cependant moins développé qu'au niveau national où il capte 78 % des emplois.

L'économie régionale demeure fortement marquée par l'agriculture et l'industrie.

La région Centre arrive au 1<sup>er</sup> rang français pour sa surface agricole utilisée (2,3 millions d'hectares) en 2008. Elle est la 1<sup>ère</sup> région céréalière de France et d'Europe.

L'industrie représente 19 % des emplois salariés régionaux (15 % en France). Elle occupe le 6<sup>ème</sup> rang national pour

l'effectif salarié (173 000) et la valeur ajoutée (4,6 % du montant). La région s'est dotée de 4 pôles de compétitivité (Cosmetic Valley, Sciences et systèmes de l'énergie électrique, Elastopole, DREAM Eaux et Milieux) et d'une dizaine de programmes de coopération par filière. Elle figure dans le top 5 des régions françaises pour les filières des médicaments, du caoutchouc plastique industriel, de la cosmétique, de la plasturgie et de la sous-traitance automobile.

Avec ses 5 000 chercheurs (en équivalents temps plein), la région se classe au 9<sup>ème</sup> rang français et arrive en tête des régions du bassin parisien (hors Île-de-France) pour son nombre et sa part de chercheurs dans la population. Sur le plan de la dépense intérieure de recherche et développement, elle occupe la 8<sup>ème</sup> place nationale avec 1 008 millions d'euros.

L'économie régionale se caractérise par un taux de chômage relativement bas (8,7 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011, 8<sup>ème</sup> région française ayant le taux de chômage le plus faible).

## → UNE RÉGION APPRENANTE

**En 2010/2011, 54 600 étudiants, 75 680 lycéens (public et privé) et 20 100 apprentis sont recensés en région Centre.**

Depuis 2000, le niveau de formation des habitants ne cesse de progresser : en 2008, 15 % de la population régionale est titulaire du baccalauréat ou d'un brevet professionnel et 19 % possède un diplôme de niveau bac + 2 ou supérieur (contre respectivement 11 % et 14 % en 1999).

# UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL REMARQUABLE

Notre région possède de nombreux sites remarquables : la Loire et ses affluents, les massifs forestiers de l'Orléanais et du Perche, la Brenne, la Sologne...

Elle est irriguée par de nombreux cours d'eau et des milliers d'étangs qui sont étroitement imbriqués avec les autres milieux naturels dominés principalement par la forêt (23 % de la superficie régionale). Cette diversification et cette imbrication des milieux contribuent fortement à la diversité écologique régionale.

Le territoire abrite 3 parcs naturels régionaux (Brenne, Loire-Anjou-Touraine, Perche), un réseau de 4 réserves naturelles nationales auxquelles s'ajoutent 3 réserves régionales.

**4 sites sont inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO :** le Val de Loire, les cathédrales de Bourges et de Chartres, la collégiale de Neuvy-Saint-Sépulcre.



# Le fonctionnement de l'institution régionale

## L'EXÉCUTIF



**François BONNEAU, Président**, élu par le Conseil régional, prépare et exécute les délibérations, gère le budget et le patrimoine de la Région et dirige les services.

Il est assisté de **15 vice-présidents** élus par le Conseil régional et **5 conseillers régionaux délégués** qu'il désigne

- **Jean GERMAIN**  
1<sup>er</sup> Vice-président délégué,
- **Marie Madeleine MIALOT**  
2<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée,
- **Gilles DEGUET**  
3<sup>ème</sup> Vice-président délégué
- **Isabelle GAUDRON**  
4<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée
- **Jean-Michel BODIN**  
5<sup>ème</sup> Vice-président délégué
- **Michelle RIVET**  
6<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée
- **Dominique ROULLET**  
7<sup>ème</sup> Vice-président délégué
- **Pascale ROSSLER**  
8<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée

- **Patrick RIEHL**  
9<sup>ème</sup> Vice-président délégué
- **Chantal REBOUT**  
10<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée
- **Philippe FOURNIE**  
11<sup>ème</sup> Vice-président délégué
- **Carole CANETTE**  
12<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée
- **François DUMON**  
13<sup>ème</sup> Vice-président délégué
- **Karine GLOANEC MAURIN**  
14<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée
- **Yann BOURSEGUIN**  
15<sup>ème</sup> Vice-président délégué

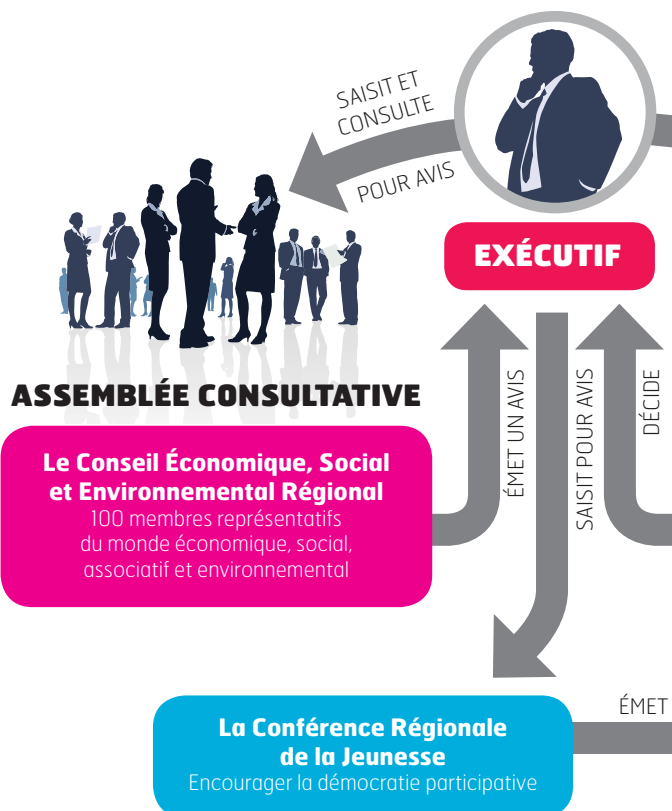
## A compter du 21 octobre 2011

Elu sénateur, **Jean GERMAIN** démissionne et est remplacé par

- **Isabelle GAUDRON**, élue 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, sa délégation est étendue au Personnel
- **Jean Marie BEFFARA**, élu 4<sup>ème</sup> Vice-président délégué, Finances et Moyens Généraux en remplacement de Mme Gaudron

## Conseillers régionaux délégués :

- **Alain RAFESTHAIN**, Relations internationales Maghreb, Asie, Afrique
- **Olivier FREZOT**, Évaluation des politiques publiques
- **Gisèle QUERITE**, Égalité homme-femme, lutte contre les discriminations et le handicap
- **Jean-Philippe GRAND**, Bâtiments des lycées
- **Saadika HARCHI**, Prévention et santé dans les lycées



## LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA JEUNESSE

Composée de 72 membres tous âgés de 15 à 25 ans, elle a été créée en avril 2011 par le Conseil régional qui a souhaité mettre en place une instance permanente, représentative de la jeunesse de la région Centre.

Outil au service de la démocratie participative, la CRJ répond à trois objectifs :

- **Être un espace de dialogue** entre ses membres et les élus régionaux
- **Être un espace de formation** à l'exercice d'une citoyenneté active
- **Être force de proposition** en formulant des avis sur les politiques publiques régionales et en relayant les attentes des jeunes de la région Centre.

Présidée par Guillaume SEMPÉ, la CRJ a été saisie trois fois en 2011 par le Président du Conseil régional pour émettre un avis sur des rapports présentés au Conseil régional.



## LE CONSEIL RÉGIONAL

Élu au suffrage universel direct,  
**il est composé de 77 membres :**  
**34 femmes/43 hommes**

Représentatif  
 de chaque département :

- Loiret : 19 élus
- Indre et Loire : 18 élus
- Eure et Loir : 12 élus
- Loir et Cher : 10 élus
- Cher : 10 élus
- Indre : 8 élus

Constitué en groupes :

- **Socialistes et Radicaux de Gauche : 29 élus**
- **Communiste Front de Gauche : 8 élus**
- **Europe Ecologie Les Verts : 12 élus**
- **Union pour la Région Centre : 21 élus**
- **Front National : 7 élus**

Il se réunit 6 fois par an pour débattre, voter le budget régional et les grandes politiques régionales. Il se saisit également de sujets d'actualité.

## LA COMMISSION PERMANENTE

**Élue par le conseil régional, elle est composée du président, des 15 vice-présidents et de 20 autres membres représentatifs des groupes politiques.**

Elle a reçu délégation du Conseil régional pour prendre les décisions sur les très nombreux dossiers instruits par les services et se réunit une fois par mois.

**932 délibérations** ont été soumises à son vote en 2011 se traduisant par plusieurs milliers de subventions, l'actualisation de plusieurs cadres d'intervention régionaux et des centaines de contractualisations avec les partenaires de la Région.

PROPOSE



### ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

#### Le Conseil régional

77 membres

6 réunions par an : débat sur les grandes orientations et adoption des grandes politiques et du budget

#### La Commission permanente

35 membres

11 réunions  
 932 délibérations en 2011

UN AVIS

ÉMETTENT DES AVIS

11 Commissions thématiques

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **Finances, personnel et moyens généraux**
- **Éducation et lycées**
- **Universités, enseignement supérieur, recherche, innovation et transfert de technologie**
- **Transports et circulations douces**
- **Économie et emploi, agriculture, artisanat et économie solidaire**
- **Biodiversité, environnement, développement durable, eau, air, déchets, Loire**
- **Aménagement du territoire, logement, habitat, projets de développement rural, technologies de l'information et de la communication**
- **Apprentissage, insertion, formation professionnelle et formation tout au long de la vie, formations sanitaires et sociales et santé**
- **Culture et créativité numérique**
- **Tourisme, jeunesse et sports**
- **Relations internationales et actions européennes**

Se réunissent chaque mois pour émettre un avis sur les rapports présentés au vote des assemblées délibérantes, elles se saisissent aussi de sujets en relation avec leurs compétences et reçoivent régulièrement les partenaires de la Région (SNCF, acteurs économiques, chercheurs, structures culturelles et sportives ...) ou vont à leur rencontre (visites de fermes, lycées, laboratoires, Parc naturel régional ...)

## LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

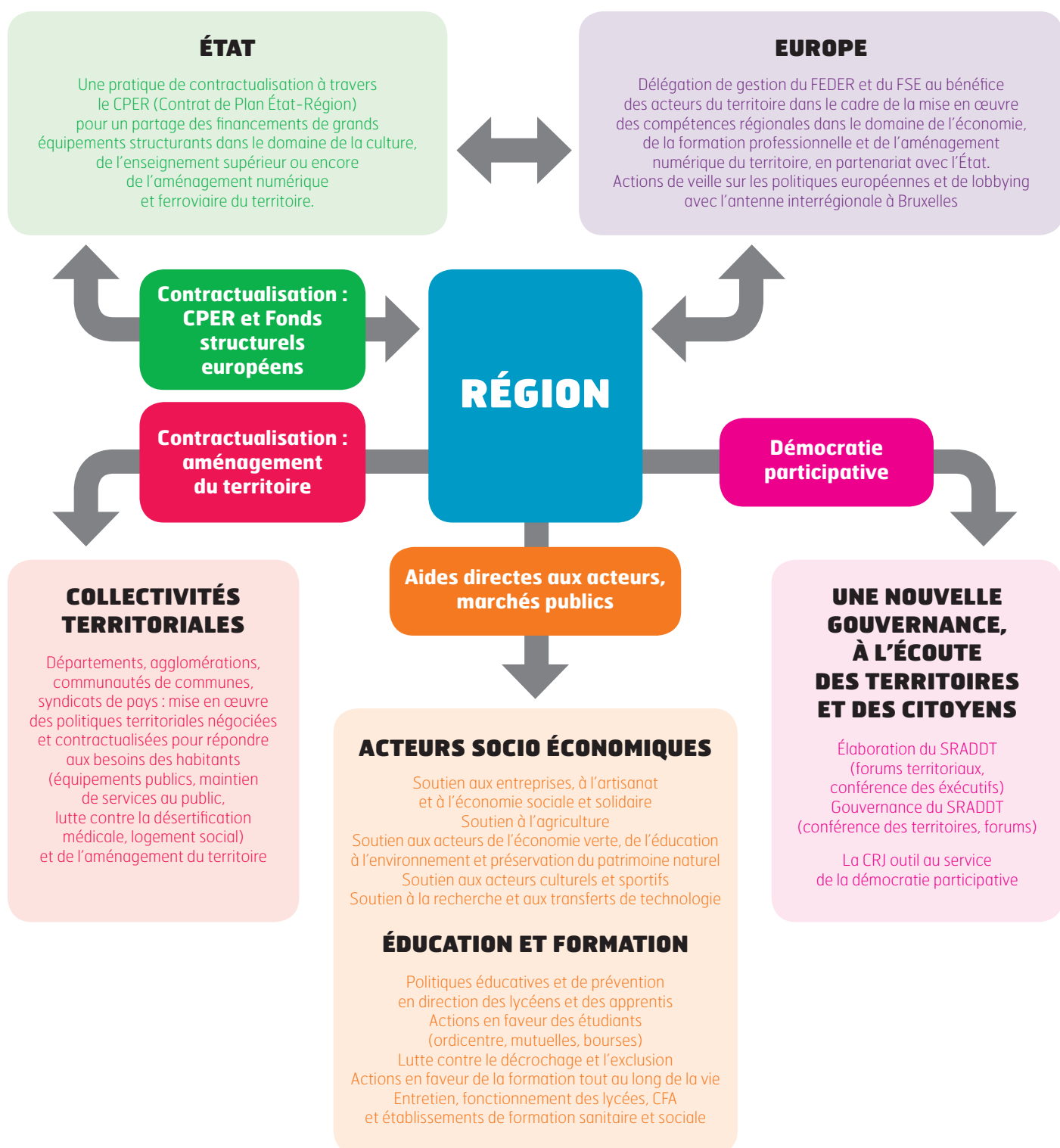
Le CESER est une **assemblée consultative représentative des organisations socio économiques de la région** dont la liste est arrêtée par le Préfet. Présidée par Xavier BEULIN, elle est composée de 100 membres désignés par ces organismes pour une durée de 6 ans organisés en 4 collèges, 4 commissions et 2 sections.

Le CESER se réunit selon la même régularité que le Conseil régional pour examiner et émettre un avis sur les rapports soumis au vote ou au débat du Conseil régional. Au-delà de ces saisines par le Président du Conseil régional, le CESER s'autosaisit de sujets intéressant le territoire régional afin d'enrichir la réflexion du Conseil régional.

Ainsi, en 2011, le CESER a adopté une contribution aux débats sur le SRADDT et sur le Projet régional de santé ainsi qu'une communication sur la dépendance en région Centre ainsi que trois rapports : Une maîtrise foncière pour une urbanisation durable en région Centre, Populations et territoires en région Centre : scénarios pour 2030 et L'énergie en région Centre.



# La Région Centre en action avec ses partenaires





# RETOUR SUR LES GRANDES DÉCISIONS 2011 : DES ENGAGEMENTS TENUS

## Finances :

- Vote du budget, du compte administratif et des décisions modificatives
- Dispositions relatives à la transparence financière demandée aux établissements bancaires au regard de leurs activités dans les paradis fiscaux
- Bilan à mi-parcours du CPER et des contractualisations avec les départements

## Éducation et formation :

- Efficacité énergétique dans les lycées (adoption du contrat de construction durable)
- Adoption de la politique de prévention santé en faveur des lycéens **ACTION 2010-2014**
- Proposition de regroupement des EPLEFPA de Chambray-les-Tours et d'Amboise
- Stratégie régionale en matière de formation professionnelle pour les rentrées 2012 et suivantes et carte de l'apprentissage 2012
- Mise en œuvre des CREQ. Adoption du cadre d'intervention du Pacte de continuité professionnelle pour la sécurisation des parcours professionnels **ACTION 2010-2014**
- Adoption du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)
- La conférence régionale de la jeunesse : un outil au service de la démocratie participative **ACTION 2010-2014**

## Enseignement supérieur - Recherche :

- Aide au CHRO pour l'acquisition d'une résidence pour les étudiants en médecine
- Aide à la réalisation de stages pratiques dans les zones médicalement défavorisées
- PRES : financement de l'extension de la faculté de médecine à Tours et de l'aménagement du site Dupanloup à Orléans

## Transport et mobilité :

- Un débat et une contribution écrite sur le projet de Ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon
- Avis régional sur l'avant projet de Schéma national des infrastructures de transport
- Mobillico : adoption du cadre d'intervention de l'aide régionale à la mobilité professionnelle quotidienne des salariés **ACTION 2010-2014**

## Économie - Emploi :

- Adoption du plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale **ACTION 2010-2014**
- « Manger sain-Manger proche » : Favoriser l'organisation de circuits courts et la promotion des produits du terroir **ACTION 2010-2014**
- Bilan des aides au développement économique mises en œuvre sur le territoire au cours de l'année 2010
- 10 000 parrains et marraines pour l'emploi : adoption du cadre d'intervention et appel à candidatures **ACTION 2010-2014**

## Environnement :

- La Loire, un fleuve à respecter, un atout à valoriser : adoption du plan de gestion de la Loire, patrimoine mondial de l'humanité
- Adoption du plan climat régional **ACTION 2010-2014**
- Adoption de la mesure « Audit thermique chez les particuliers » dans le cadre du volet Bâtiment du plan climat régional **ACTION 2010-2014**
- Communication sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 valant rapport sur le développement durable du territoire pour 2010
- Adoption de la stratégie régionale pour la biodiversité **ACTION 2010-2014**

## Aménagement du territoire :

- Adaptation de la stratégie régionale des TIC **ACTION 2010-2014**
- Adoption du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement durable du Territoire (SRADDT) **ACTION 2010-2014**
- Vers une politique régionale du logement social **ACTION 2010-2014**
- La couverture territoriale en matière de santé en région Centre : lutter contre la désertification médicale **ACTION 2010-2014**

## Culture :

- Adoption du cadre d'intervention des projets artistiques et culturels de territoire **ACTION 2010-2014**

## Tourisme :

- Adoption de la stratégie régionale du tourisme durable pour la période 2012-2014

## Europe et coopération décentralisée :

- Bilan à mi-parcours des programmes opérationnels FEDER
- Compte rendu des activités 2010 au titre des actions de coopération internationale
- Parcours d'Europe : encourager la mobilité européenne des jeunes habitants de notre région **ACTION 2010-2014**

La mise en œuvre du programme des élections régionales de 2010 est identifiée par le sigle suivant, apposé à côté des projets dits de la mandature 2010-2014.

**ACTION**  
2010-2014

# La Région stratégique

## ➔ LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (SRADDT)

Le 15 décembre 2011, les élus régionaux ont approuvé le **Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT)**.

Après 18 mois de travaux et de concertation, ce schéma propose une vision à 10 et 20 ans de l'avenir de la région Centre. Fruit du dialogue, il guide les choix de l'ensemble des décideurs publics et propose des orientations aux responsables économiques et sociaux. Bien qu'il ne soit pas prescriptif, il s'agit d'un document majeur pour préparer l'avenir.

Elaboré en plein cœur de la crise économique qui a secoué la France et l'Europe, il propose 3 grandes priorités qui se concrétisent à travers 20 ambitions pour notre région.

La priorité de tous va d'abord à l'emploi et à la perspective de créer de l'activité dans la société de la connaissance. La formation des habitants tout au long de leur vie apparaît comme le socle à partir duquel notre économie peut se déployer. Dans ce cadre, il apparaît indispensable que les parties prenantes de l'enseignement supérieur se coordonnent et s'allient dans une université fédérale. Nous faisons le pari d'une économie industrielle innovante et fédérée, qui attire les compétences. Les pôles de compétitivité, les clusters et toutes les dynamiques de réseau sont indispensables. En complément, il nous faut exploiter toutes les opportunités qui doivent s'ouvrir dans une économie de la proximité, verte, sociale et solidaire.

La Région Centre a aussi vocation à s'affirmer comme une très grande région agricole, productrice d'une plus forte valeur ajoutée.

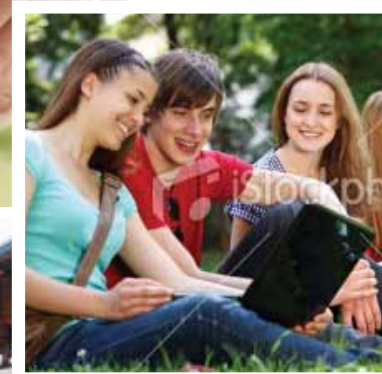
Nos atouts sont aussi culturels et doivent permettre d'attirer des habitants et des touristes. En ce sens, l'inscription du Val de Loire au patrimoine de l'humanité est un atout majeur, dont les qualités doivent inspirer tous les territoires de notre région.



Au sein du grand bassin parisien, la Région Centre est partie prenante des dynamiques du sud ouest et de l'espace central du pays. Elle doit valoriser la diversité de ses atouts territoriaux organisés en réseau afin d'être attractive et de proposer une grande qualité de vie. Il faudra pour cela renforcer le maillage de ses 24 bassins de vie, polarisés par les villes moyennes et les agglomérations.

Au sein de ce maillage, les villes de Tours et d'Orléans ont un rôle de locomotive. Elles forment avec Bourges, un tri-pôle central auquel s'articulent l'axe central ligérien et la dynamique chartraine. Forte de ce véritable réseau métropolitain, la Région demeure particulièrement attentive à l'équilibre du tissu rural afin de garantir une offre de logement et de service ainsi qu'une présence médicale adaptée aux besoins des populations. Chaque bassin de vie doit pouvoir valoriser les atouts culturels, sociaux et naturels qui le caractérisent et le rendent attractif. Le respect de la nature et la protection de la biodiversité et des ressources, comme l'eau sont des priorités.

Alors même que la sobriété dans la consommation des ressources naturelles devient incontournable, les besoins d'interactions entre les habitants et de rapidité dans la circulation de l'information impliquent de favoriser davantage la mobilité et l'accessibilité. La priorité est donnée aux transports en commun, en particulier à travers les liaisons ferrées. Les réseaux de télécommunication doivent être déployés sur tous les territoires en garantissant des débits importants, en particulier à travers la fibre optique.



## ➔ LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE RÉGIONAL

Le plan climat énergie régional est constitutif du SRADDT ; il propose, de même que le schéma régional climat-air-énergie (SRCAE), des orientations majeures pour une diminution de notre production de gaz à effet de serre. L'objectif est de les diminuer de 40 % à l'horizon 2020. Les concertations ont permis de proposer un ensemble d'actions thématiques pour y parvenir.

## ➔ LE CONTRAT DE PLAN RÉGIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES (CPRDFP)



En parallèle de l'élaboration du SRADDT et du plan climat énergie, et par conséquent en cohérence complète avec ces documents transversaux, la Région et l'État ont finalisé en 2011 le **Contrat de Plan Régional pour le Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)**. Il s'agit de bâtir une « région apprenante » en mobilisant largement les acteurs régionaux. Cela implique de mieux former en assurant une élévation du niveau général de formation qui permette à la fois un épanouissement personnel et une meilleure insertion professionnelle. Les obstacles à la formation doivent être levés et l'égalité d'accès doit être mieux garantie. Dans la société de la connaissance, notre région doit innover, en utilisant des méthodes et des outils nouveaux et en s'adaptant aux évolutions technologiques, économiques et sociales.

## ➔ BIODIVERSITÉ ET TOURISME DURABLE

Pour sa part, la Région a aussi voté son **schéma régional de la biodiversité** et son **schéma régional du tourisme durable**, qui résultent d'une intense concertation avec les partenaires régionaux.

L'objectif proposé par les élus régionaux est de faire de la région Centre un territoire à biodiversité positive, c'est-à-dire un espace dans lequel non seulement la disparition des espèces vivantes est arrêtée, mais qui permette la réintroduction d'espèces disparues. Pour cela, il est indispensable de développer la connaissance, de sensibiliser à la biodiversité et de s'inscrire dans une dynamique de

développement économique et scientifique. Seule la mobilisation des acteurs régionaux permettra d'atteindre cette grande ambition.

La région Centre souhaite aussi devenir une destination de tourisme durable, qui fidélise les touristes dans un rapport beaucoup plus nourri avec le territoire par la prise en compte de la nature et de la culture. Le Val de Loire doit devenir une destination française majeure et les autres sites régionaux doivent proposer une offre de plus grande qualité. L'accroissement des retombées économiques sera soutenu par l'ambition de devenir la 1<sup>ère</sup> région française de tourisme à vélo.





**Rendre effective  
la formation  
tout au long  
de la vie**



**Structurer  
les filières  
économiques  
et encourager  
l'innovation**



**Favoriser  
l'enseignement  
supérieur  
et la recherche**

# Une économie régionale innovante porteuse d'emplois

**Un budget 2011 de 186 927 900 €**

Le chômage et la précarité continuent de fragiliser les individus, les familles et le lien social. Notre industrie, comme partout en France, a perdu des milliers d'emplois et résiste difficilement à la concurrence des pays à bas coûts.

**Face à cette situation, la Région a deux responsabilités essentielles :**

- **Accompagner les habitants dans la société de la connaissance,**
- **Dynamiser l'économie régionale par l'innovation et l'export, ainsi qu'un soutien accru aux filières économiques porteuses d'emploi.**

**Accompagner les habitants :** depuis les élections régionales, les efforts en faveur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie ont été renforcés pour élever le niveau de qualification du plus grand nombre et sécuriser les parcours professionnels.

Ainsi dès le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2011 le **Pacte de Continuité Professionnelle (PCP)**, qui a pour objectif d'anticiper les mutations économiques et d'accompagner les demandeurs d'emplois, et le **Contrat Régional Emploi Qualification (CREQ)**, dédié aux jeunes, qui propose un effort exceptionnel d'orientation et de formation, ont été déployés.

Ces mesures s'inscrivent dans la responsabilité et les dispositifs mis en œuvre par la Région dans le cadre de son programme de formation professionnelle.

**Dynamiser par l'innovation et l'export :** notre tissu économique a encore souffert en 2011 sous les effets de la crise. Les dispositifs de garantie ont été sollicités et les outils d'accompagnement revisités, soit à travers une réflexion partagée dans la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), soit à travers la mise en œuvre de nouvelles mesures.

La structuration des interventions régionales en faveur de l'ensemble des filières économiques est désormais finalisée au sein des **CAP'filières agricoles**.

Le soutien à l'**innovation**, à l'**enseignement supérieur** et à la **recherche** a été significativement renforcé.

L'appui aux réseaux d'entreprises, **pôles de compétitivité et clusters** a été conforté et le **Diagnostic Innovation Croissance** a été proposé à plus de 1400 entreprises pour leur développement.

Notre politique de soutien à l'**artisanat** a été renouvelée. Le dispositif **CAP'Asso** a été poursuivi pour soutenir l'**emploi associatif**.



# Rendre effective la formation tout au long de la vie

En construisant un service public régional de la formation, la Région Centre agit pour la sécurisation des parcours professionnels. L'objectif est d'accompagner les habitants en anticipant, par la formation tout au long de la vie, l'impact des mutations économiques et des évolutions technologiques sur l'emploi. En 2011, **112 327 400 €** auront été investis pour adapter l'offre de formation, proposer des parcours personnalisés, accompagner les jeunes, les salariés et les demandeurs d'emplois de notre région.



**Isabelle GAUDRON,**  
**1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée, Apprentissage, Insertion, Formation Professionnelle et Formation tout au long de la vie, et Personnel**

2011 a vu la consolidation des dispositifs de formation tout au long de la vie et de sécurisation des parcours. La Région a accentué son effort pour la qualification des jeunes les plus fragilisés grâce au Contrat Régional pour l'Emploi et la Qualification et renforcé le Programme Régional de Formation en direction des salariés et des demandeurs d'emplois à travers le Pacte de Continuité Professionnelle.

## ➔ ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION

### Le Contrat Régional pour l'Emploi et la Qualification

**ACTION**  
2010-2014

L'exécutif régional a décidé en juin 2010 de mettre en place une nouvelle mesure pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes non qualifiés et sans emploi : le Contrat Régional pour l'Emploi et la Qualification (CREQ).

Articulé autour d'un parcours individualisé de formation et d'un accompagnement renforcé d'une durée maximale de 24 mois, le CREQ a pour objectif d'amener les jeunes vers la qualification et l'emploi.

Entre sa mise en place au printemps 2011 et le 31 décembre 2011, 484 jeunes ont d'ores et déjà été concernés par cette solution, dont 186 mineurs (38 %). Dès la première phase d'accompagnement de 6 mois, 56 sont entrés en formation qualifiante (37 %).

La mobilisation des acteurs en charge du CREQ (organismes de formation, missions locales) et la qualité du travail partenarial engagé expliquent en grande partie la dynamique constatée.



## ➔ PROPOSER DES PARCOURS PERSONNALISÉS

### Le Pacte de Continuité Professionnelle

**ACTION**  
2010-2014

En région Centre, certains actifs sont fragilisés par les mutations économiques, sociales, technologiques ou du fait de leur propre situation (salarié précaire, intérimaire, compétences obsolètes, etc).

La formation peut alors constituer un levier fort pour que ces derniers maîtrisent davantage leur parcours professionnel.

C'est pourquoi l'assemblée régionale a décidé, en avril 2011, de créer le Pacte de Continuité Professionnelle (PCP). Il permet le départ en formation des actifs en complémentarité de l'action des Organismes Paritaires collecteurs agréés (OPCA) ou des entreprises. Dix PCP ont été conclus en 2011 entre la Région et des OPCA (bâtiment et BTP, travail temporaire ...) ou des partenaires d'un secteur spécifique (culture, insertion par l'activité économique, ...).

Près de 1 800 personnes ont déjà bénéficié de ce nouveau dispositif initié par la Région.

### CHIFFRES CLÉS

**78 M€** pour la formation des demandeurs d'emploi et des salariés fragilisés.

Dont 50 M€ pour le Programme Régional de Formation des demandeurs d'emploi

**14 M€** de rémunération versées à plus de **7 900** stagiaires

**351** actions de formation qualifiante  
**178** actions de formation d'insertion pour plus de **12 000** demandeurs d'emploi

**289** actions de formation aux savoirs de base au bénéfice de **32 457** personnes  
**26 755** visas confirmés

**41 300** jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle accompagnés par les Missions Locales financées par Région

**4 100** jeunes accueillis en apprentissage

avec l'aide des Centres d'Aide à la Décision des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

**4 821** personnes renseignées sur la Validation des Acquis de l'Expérience,

**3 350** personnes reçues

en entretien conseil par les Points relais conseil en VAE

**2 200** jeunes bénéficiaires de l'aide régionale au permis de conduire (200 €)



# ➔ INNOVER DANS L'OFFRE ET LES PRATIQUES DE FORMATION



**Yann BOURSEGUIN,**  
15<sup>ème</sup> Vice-président délégué, Logement, Habitat,  
Technologies de l'Information et de la Communication  
et Démocratie Participative

La Région Centre combat la fracture numérique entre les territoires et les générations. Cette ambition est réaffirmée dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire à travers l'accompagnement financier des infrastructures d'accès au très haut débit et l'appropriation optimisée des technologies de l'information et de la communication par le plus grand nombre.

## NetOCentre, le déploiement du très haut débit dans les établissements de formation, l'usage du e-learning

Dans le cadre d'une politique volontariste et innovante de développement des TIC, la Région a fait le choix depuis 2008 de doter les lycées d'un Environnement Numérique de Travail (ENT). 2011 a marqué la fin du déploiement technique de l'ENT Net O'Centre, dans les lycées publics et la majorité des établissements d'enseignement agricole. Ce sont près de 226 000 usagers (élèves, familles, enseignants, personnels administratifs et techniques) qui accèdent à des services numériques liés à la scolarité, la pédagogie, l'orientation mais aussi à la vie lycéenne.

En 2011, la Région a fait le choix de déployer cette solution aux CFA (Centres de Formation d'Apprentis) : après une première phase expérimentale dans 3 établissements, le projet sera poursuivi en 2012 au bénéfice de 60 000 usagers (formateurs, personnels administratifs, apprentis, familles et entreprises).

Pour faire face à l'évolution forte des usages et des ressources numériques, la Région accélère la mise en œuvre du très haut débit dans 41 établissements dorénavant connectés par fibre optique au très haut débit ; fin 2012, 85 % des lycées le seront.

En 2011, parallèlement à la formation de plus de 7000 personnes au visa Internet et culture numérique, dans le champ de la formation aux savoirs de base, la Région a favorisé le développement des usages TIC en procédant à la refonte de la plateforme régionale de gestion pédagogique Libres Savoirs opérationnelle depuis 2004. Cette plate-forme désormais Web2.0 (avec LMS intégré) permet



de doter chaque acteur de la formation (formateur, gestionnaire, apprenant..) d'un espace numérique de travail, la préinscription en ligne aux actions de formation soutenues par la Région et le développement des formations e-learning.

Dans l'accompagnement des personnes, notamment des jeunes pour leur insertion professionnelle, la Région a expérimenté avec le réseau régional des Espaces Libres Savoirs, des séquences de formation en e-learning pour la délivrance de visas Libres Savoirs (Visa Compétences Jeunes) en langues vivantes, et techniques de communication écrite et orale (Visa Trois en Un). Ces actions visent aussi à lever les freins à l'égalité d'accès à la formation, en ciblant les publics fragilisés souvent tenus éloignés des outils et pratiques innovants. [www.libres-savoirs.regioncentre.fr](http://www.libres-savoirs.regioncentre.fr)

Par ailleurs, dans le cadre de son action en faveur de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, la Région finance depuis 2008 la modernisation de l'offre de formation professionnelle et la professionnalisation des équipes pédagogiques, en prenant appui sur des ateliers de « modularisation » (démarche axée sur une entrée par les compétences et non pas, par les disciplines). Les équipes sont ainsi encouragées à mettre en œuvre des outils pédagogiques faisant appel aux technologies du Web 2.0 et en mutualisant leurs travaux sur une plateforme de formation à distance de type Learning Management System (LMS). Ces actions bénéficient d'un financement FSE au titre de l'investissement dans le capital humain et l'innovation pédagogique.





# Structurer les filières économiques et encourager l'innovation

La Région affirme sa place de chef de file en matière économique, en portant près de 80 % des aides allouées par les collectivités locales. **49 777 900 €** ont été investis en 2011 pour le soutien à la création et la croissance d'entreprises des secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, du tourisme, de l'industrie et des services, en lien avec les stratégies de l'innovation et de l'économie verte, porteuses de développement et d'emplois.



**Marie Madeleine MIALOT,**  
2<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée, Économie et Emploi, Agriculture, Artisanat, Économie Solidaire, Innovation par les Entreprises et Pôles de compétitivité

En 2011, les politiques engagées se sont poursuivies. Certaines ont été complétées ou actualisées, afin de s'adapter aux besoins des filières économiques et de **gagner en efficacité.**

## ➔ ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN ŒUVRE

### La stratégie régionale de tourisme durable 2011-2015

Adoptée en octobre 2011, elle fixe les grandes orientations pour soutenir le développement touristique sur le territoire et les décline en propositions opérationnelles. Résultat d'une large concertation et de partenariats étroits avec les acteurs privés et publics du territoire, elle s'est donnée comme ambitions de :

■ faire de la région Centre une destination de tourisme durable,

- affirmer le positionnement nature et culture,
- viser l'excellence pour le Val de Loire (vitrine internationale et locomotive du tourisme régional) et l'affirmer comme une destination française majeure,
- soutenir la montée en qualité des autres destinations touristiques régionales et des quatre filières prioritaires : patrimoine culturel, tourisme de nature, itinérances douces, art de vivre,
- devenir la 1<sup>ère</sup> région française de tourisme à vélo,
- accroître les retombées économiques du tourisme.

### CHIFFRES CLÉS

#### CAP HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

52 projets de création et de rénovation soutenus par la Région :

- 33 hébergements labellisés 586 956,50 €
  - 16 hôtels 630 915 €
  - 3 campings 103 271 €
- <http://www.visaloire.com>  
<http://www.val-de-loire-seminaire.fr/>

#### LOIRE À VÉLO

2,9 M€ d'investissement régional en 2011

550 km d'itinéraires sécurisés en région  
**789 000 cyclistes** sur La Loire à Vélo  
**15,8 M€ de retombées économiques**  
<http://www.loireavelo.fr/>

# STRUCTURER LES FILIÈRES ET ENCOURAGER LES RÉSEAUX D'ENTREPRISES

## Les CAP filières agricoles

En 2006 la Région lançait, en déclinaison du schéma régional de développement économique et social, son dispositif de Contrat d'appui au Projet en partenariat avec la profession : les CAP filières agricoles. Dans ce cadre l'année 2011 aura été riche puisqu'après une 1<sup>ère</sup> période de quatre ans jugée très positive par tous, deux CAP ont été renouvelés (bovin viande et arboriculture).

2011 est aussi l'année de la mise en place du CAP Grandes Cultures marquant le déploiement du soutien régional pour l'ensemble des grandes filières de productions : bovins lait et viande, caprins, viandes blanches, ovins, équins, apiculture, arboriculture, horticulture, légumes, viticulture, semences, grandes cultures et forêt-bois, avec un montant annuel de 4 millions d'euros consacrés à cette politique de filière.

La région s'engage aussi dans la structuration de micro-filières locales identitaires des terroirs régionaux. 2011 a vu la validation des premières stratégies des filières asperges vertes, betteraves rouges et Pouligny Saint Pierre.



## CHIFFRES CLÉS

9 515 000 € engagés

3680 dossiers financés

dont 2681 dossiers sécheresse

349 projets d'investissements soutenus

600 000 €

pour l'expérimentation de pratiques plus respectueuses de l'environnement (agriculture biologique, méthodes culturales alternatives aux produits phytosanitaires,...)

350 dossiers en agriculture bio soutenus



## Le soutien aux pôles de compétitivité et aux clusters

En 2011, avec un budget de plus de 800 K€, la Région a significativement encouragé le développement de clusters, structures de coopération entre les acteurs locaux autour de projets collectifs à l'échelle régionale.

Le cluster AGHIR (Autonomie Gérontologie Handicap Innovation Recherche) a été soutenu pour la première année portant à neuf le nombre de clusters accompagnés par la Région Centre : Valbiom, le Pôle Industriel du Cœur de France, Shop Expert Valley, Polepharma, le pôle automobile, Aérocentre, l'ARIAC, AGHIR et NEKOE.

Ce dernier a mis en place en 2011 une plateforme de mutation permettant à 10 entreprises de développer de nouveaux services plus concurrentiels et de se positionner comme offreurs de solutions globales.

En 2011, la Région a accompagné les quatre pôles de compétitivité situés sur le territoire : Élastopole, DREAM, S2E2 et la Cosmetic Valley. Ce dernier pôle a co-organisé, avec la Région, la 2<sup>ème</sup> édition de CONNEXIONS R&D, une convention sur la recherche en cosmétologie, regroupant plus de 120 décideurs et responsables publics et privés. Des projets du pôle ViaMeca situé en Auvergne, ont également été soutenus.

## CHIFFRES CLÉS

4 pôles de compétitivité

9 clusters

440 entreprises accompagnées

65 000 emplois concernés



## PRIX CRÉA CAMPUS

44 projets

de création d'entreprises

par 300 étudiants

Un soutien de

42 000 €

## CHIFFRES CLÉS

## ➔ FAVORISER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

### Le diagnostic Innovation Croissance

**ACTION**  
2010-2014

Le diagnostic Innovation Croissance a pour objet de proposer aux entreprises régionales une véritable ingénierie de projets avec une traduction économique, écologique et sociale. Détection de projets innovants, positionnement de l'entreprise sur sa capacité à innover et à proposer un parcours d'accompagnement...

### La refonte de la politique de l'artisanat

La Région Centre, avec l'appui du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, a mis en place depuis mai 2011 sa nouvelle politique économique en faveur de l'artisanat, afin d'en simplifier la mise en œuvre, et de mettre le projet d'entreprise au cœur des priorités avec 2 dispositifs simplifiés : CAP Artisanat Création et CAP Artisanat Développement.

Véritables réponses aux difficultés rencontrées par les entreprises mais aussi aux mutations importantes que connaît ce secteur aujourd'hui, ces dispositifs permettent à la Région de :

- soutenir le développement des entreprises artisanales (définition et mise en œuvre d'une véritable stratégie de développement),

l'ambition finale est d'accélérer l'innovation pour pérenniser l'emploi et surtout le développer. En 2011, la coordination de plus de 1400 visites du Réseau Centre Innovation par la cellule d'animation territoriale de l'ARITT (Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert de Technologie [www.arittcentre.fr](http://www.arittcentre.fr)) a permis la concrétisation de 450 diagnostics avec l'appui de 16 organismes et 26 membres diagnostiqueurs.

[www.centreco.regioncentre.fr/](http://www.centreco.regioncentre.fr/)  
<http://centrexport.regioncentre.fr/>



- d'accompagner le renouvellement du tissu artisanal,
- mettre l'artisanat au cœur de la transformation écologique de l'économie et des nouveaux enjeux de société (éco-construction, économies d'énergies...),
- faire de l'artisanat un acteur majeur et porteur de qualité.

### CHIFFRES CLÉS

324 entreprises artisanales soutenues

un budget pour l'Artisanat de près de 10 M€

6,23 M€ affectés au renforcement de la capacité financière des entreprises artisanales en phase de création ou reprise.

282 créations ou reprises d'entreprises artisanales financées

1,133 M€ consacrés au développement des entreprises

31 projets de mise aux normes ou de modernisation aidés

400 entreprises accompagnées par Centreco sur des salons internationaux

### CHIFFRES CLÉS

CAP'ASSO : 10,212 M€ de subventions accordées à l'emploi associatif

321 projets associatifs soutenus

371 emplois aidés dont 166 en renouvellement, 1 207 postes induits

Appel à projets innovation sociale : 13 projets retenus et financés

## ➔ DÉVELOPPER LES ASSOCIATIONS ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE

### L'appel à projets d'innovation sociale

**ACTION**  
2010-2014

Dans une période de crise économique et sociale, l'économie sociale et solidaire offre des perspectives innovantes pour répondre aux besoins qui ne sont pas pris en compte par les acteurs économiques traditionnels.

En lançant l'appel à projets d'innovation sociale la Région a souhaité compléter son action de soutien au développement de ce secteur et contribuer à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

L'appel à projets a pour objectif d'encourager la création d'activités et d'entreprises nouvelles, de susciter l'émergence de nouveaux projets porteurs et de favoriser l'expérimentation de formes innovantes d'activités économiques.

Il favorise la création **d'emplois pérennes, qualifiés et non-délocalisables**. Issus des zones urbaines, agglomérations ou petites villes, les projets portent notamment sur le tourisme, la culture et les services à la personne.

Les bénéficiaires de l'appel à projets sont les acteurs de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, etc). Depuis 2005, 2 700 emplois associatifs ont été aidés (8 000 emplois induits).



# Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche

La Région Centre renforce son engagement pour accroître la structuration et le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, qui constituent les bases du développement socio-économique de demain. **24 822 600 €** ont été investis pour développer notre outil de formation supérieure, soutenir les projets de recherche et les chercheurs, favoriser la coopération entre les acteurs publics et privés.



**Patrick RIEHL,**  
9<sup>ème</sup> Vice-président délégué, Universités,  
Enseignement Supérieur, Recherche,  
Innovation et Transfert de Technologie

Nous encourageons la recherche et l'innovation en partenariat avec le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur et soutenons les projets de coopération avec les acteurs socio-économiques. Pour élever la qualification de nos jeunes, nous investissons dans les locaux universitaires et aidons les étudiants avec OrdiCentre et MobiCentre, l'aide aux transports et la complémentaire santé.

## ➔ ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN OEUVRE

### Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Centre Val-de-Loire Université

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Centre Val-de-Loire Université a été fondé en 2010 par les deux universités, les quatre grandes écoles d'ingénieurs et de management et les deux centres hospitaliers régionaux. La Région en est membre associé.

En 2011, le soutien régional au PRES a permis le démarrage de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur, destiné à

faciliter les évolutions futures des formations au sein des différents établissements, grâce à une vision fine des parcours et de l'insertion professionnelle des étudiants.

Les actions dans le domaine de l'entrepreneuriat ont été développées afin de renforcer les liens entre universités, écoles et entreprises.

Centre Val-de-Loire Université est ainsi amené à jouer un rôle croissant comme lieu de concertation et de renforcement des coopérations entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche en région Centre.



## CHIFFRES CLÉS

8,2 M€ investis par la Région en 2011 pour les constructions immobilières universitaires

Ordi-Centre : près de 4 000 étudiants équipés d'un ordinateur portable

Renouvellement de 800 postes fixes mis à disposition des étudiants en libre accès dans les sites universitaires

Mobi-Centre : 2 000 étudiants ont pu effectuer un stage ou une formation à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures.



## ➔ SOUTENIR LES PROJETS DE RECHERCHE

### Les appels à projet régionaux de recherche

En lançant deux nouveaux types d'appels à projets de recherche, la Région accroît de manière volontariste son soutien à la recherche régionale, afin qu'elle réponde à des objectifs finalisés ou à des objectifs plus fondamentaux.

Deux appels à projet dits d'intérêt régional, ont permis de soutenir 42 projets positionnés en termes d'orientations sociétales et d'articulation avec les priorités et les politiques régionales pour un montant de 7 M€. La plupart de ces projets impliquaient également des partenaires non académiques, entreprises ou associations.

Un appel d'initiative académique s'est traduit par le lancement de 26 projets reliés aux priorités scientifiques des établissements de recherche de la région pour un budget de plus de 3 M€.



## CHIFFRES CLÉS

Appels à projets de recherche : 68 projets soutenus pour plus de 10 M€

Bourses doctorales : 54 thèses de doctorat financées en tout ou partie par la Région, soit plus de 150 thèses actuellement en cours avec le soutien de la Région Centre pour un montant de + de 3,5 M€

## ➔ INFORMER LES CITOYENS

### Diffuser la culture scientifique, technique et industrielle

En soutenant la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, la Région contribue à mieux informer les citoyens sur les progrès et les enjeux de la recherche, mais aussi à rendre les filières de l'enseignement supérieur plus attractives pour les jeunes.

Parmi les actions marquantes de l'année 2011 :

- Centre•Sciences a coordonné l'organisation de la **Fête de la Science** qui a accueilli **20 000 personnes** sur 6 sites de la région.  
[www.centre-sciences.org](http://www.centre-sciences.org)

- **18 000 personnes** ont pu assister aux expositions itinérantes de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture, et aux animations associées dans 40 communes
- Le festival UniverCités des Petits Débrouillards Centre a permis d'accueillir **750 jeunes sur les campus universitaires d'Orléans et Tours** pour une journée de visite et d'échanges sur les travaux réalisés au cours de l'année avec l'appui de **30 chercheurs et de 32 doctorants.**



## Développer les transports en commun

et les modes  
de déplacement doux



## Préserver la biodiversité

et les ressources  
naturelles



## Freiner le changement climatique

et économiser l'énergie

# Une éco-région pour tous

**Un budget 2011 de 199 343 700 €**

Chacun est désormais conscient de la raréfaction et de la fragilité des ressources naturelles. L'impact de notre mode de vie sur l'environnement et sur les équilibres de notre planète exige des changements profonds.

**Aussi, ces évolutions, cette urgence écologique, doivent résulter d'un processus d'appropriation par tous, et favoriser la réduction des inégalités.**

C'est pourquoi les travaux d'anticipation et d'orientation que sont le **schéma régional de la biodiversité, le schéma régional de la cohérence écologique, le plan climat énergie régional**, sont le fruit de phases de concertation importante et l'émergence de nouvelles initiatives de démocratie participative, en lien avec l'Agenda 21 régional.

En 2011, un effort significatif a été fait pour développer les transports en commun et les modes de déplacement doux avec le lancement en fin d'année de l'aide régionale **Mobillico Centre** pour les salariés, sur leur abonnement de train domicile-travail.

La Région Centre a soutenu ou porté de nombreux projets d'infrastructures à même de **connecter notre territoire aux grands axes ferroviaires structurants mais aussi de favoriser les**

**déplacements de proximité alternatifs** à la route : Ligne à Grande Vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon, intermodalité et liaisons périurbaines sur Tours et Orléans, aménagement du territoire avec Le Blanc-Argent et Chartres Voves, report vers le rail avec Bourges-Saincaize.

La mise en œuvre du **plan climat énergie régional** doit permettre de réduire d'ici à 2020 les émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport à 1990. Pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine immobilier régional, nous avons engagé des travaux dans 25 de nos établissements d'enseignement en 2011 et soutenons les acteurs régionaux dans les économies d'énergie et la réhabilitation du parc social.

La déclinaison opérationnelle de la **stratégie régionale de la biodiversité** doit permettre de stopper la perte de biodiversité, protéger les ressources naturelles et sensibiliser aux enjeux environnementaux.



# Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux

Pour favoriser le report vers des modes de transports durables et réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en préservant le pouvoir d'achat de ses citoyens et l'attractivité de son territoire, la Région Centre s'engage dans le développement d'une offre de transport performante, représentant une réelle alternative à l'utilisation des véhicules routiers. **185 036 200 €** auront été investis en 2011 pour atteindre ces objectifs.



**Jean-Michel BODIN,**  
5<sup>ème</sup> Vice-président délégué, Transports, Infrastructures,  
Circulations douces et Intermodalité

L'année 2011 a traduit la volonté de la Région Centre de favoriser le report du fret vers le rail et de renforcer l'aménagement durable du territoire régional : financement de la ligne Chartres-Voves, des travaux sur Le Blanc-Argent et électrification de Bourges-Saincaize. La mesure Mobillico Centre permettra aux salariés de ne pas payer plus de 75 € par mois leur abonnement de train domicile-travail.

## ➔ DÉVELOPPER LES SERVICES OFFERTS AUX USAGERS DU TER

Mobillico

**ACTION**  
2010-2014

L'Assemblée régionale a adopté le 20 octobre 2011 le dispositif d'aide régionale Mobillico Centre à destination des abonnés SNCF « domicile-travail ».

Il s'agit d'une aide trimestrielle permettant aux salariés porteurs d'un abonnement SNCF de plus de 150 euros par mois pour leurs trajets domicile-travail de ne pas supporter plus de 75 euros par mois, après prise en charge par l'employeur de la prime transport. Ainsi, le coût unitaire du trajet réellement à la charge de l'utilisateur est inférieur à 2 €.

### CHIFFRES CLÉS

19 millions de voyages  
sur le réseau **TER Centre**

13 millions de kilomètres  
parcourus pour les **TER**

161 gares et 322 points  
d'arrêts routiers

550 usagers rencontrés  
lors des comités locaux d'amélioration  
et de développement des lignes TER





## ➔ FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE ET DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

### Développer le service vélos à bord des trains

En application du plan vélo adopté en 2010, la Région Centre et la Région Pays de la Loire ont proposé, en expérimentation du 3 juillet au 28 août 2011, un service d'accueil des vélos à bord des trains Interloire. Sur la base d'une réservation payante, un personnel dédié à bord était chargé d'attendre les voyageurs, d'embarquer, de ranger et de débarquer les vélos.

Quatre fourgons du parc TER Centre ont été aménagés afin de stocker environ 20 vélos, première phase d'un aménagement plus conséquent prévu en 2012.

Le coût de cette opération, 200 K€ HT en investissement (aménagement des fourgons) et 165 000 € TTC en fonctionnement

a été réparti paritairement entre les deux Régions. Une subvention de 45 500 € a été obtenue du FEDER pour le fonctionnement. Cette opération a connu un grand succès (93 % des usagers satisfaits du service).



### Le tramway à Tours et à Orléans

En vue de développer une offre de transport alternative à la voiture en ville et de desservir les quartiers d'habitat dense, la Région Centre soutient la mise en place de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway à Tours et de la 2<sup>nde</sup> à Orléans. Elle contribue à hauteur de 43 M€ à ces deux

projets financés au titre du contrat de projets État-Région 2007-2013, du plan de relance, et des contrats d'agglomération.

Environ 77 000 voyageurs devraient rapidement bénéficier des 54 stations des deux nouvelles lignes, dont les mises en service sont prévues en juin 2012 à Orléans et en septembre 2013 à Tours.

## ➔ FAVORISER L'ACCÈS DE LA RÉGION AU TERRITOIRE NATIONAL ET EUROPÉEN

### La LGV Paris - Orléans - Clermont - Lyon

La Région Centre soutient le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon qui doit favoriser l'accès de la région aux grandes agglomérations régionales françaises et aux capitales des euro-régions proches de la France. Ce projet constitue un véritable outil d'aménagement du territoire en devenant un maillon de l'interconnexion entre le réseau européen de la grande vitesse et les grandes lignes nationales Paris-Orléans-

Limoges-Toulouse et Nantes-Lyon. La Région a cofinancé des études préalables au débat public. Celui-ci, organisé par RFF en sa qualité de maître d'ouvrage, s'est tenu du 3 octobre 2011 au 31 janvier 2012.

La Région y a activement participé et s'est exprimée tant lors des réunions publiques que par un cahier d'acteurs, permettant la prise en compte des exigences de son territoire dans la définition des scénarii proposés au débat public. Elle s'est exprimée en faveur des scénarii dits Ouest, les mieux à même de répondre aux besoins régionaux.

### CHIFFRES CLÉS

**366 667 €**  
financés par la Région  
pour les études  
préalables  
au débat public

## ➔ DÉVELOPPER LE TRAFIC PÉRIURBAIN

### La centrale Tours - Chinon et la liaison Orléans - Châteauneuf

Face à l'essor des déplacements périurbains, la Région est très attachée à la modernisation et au développement des infrastructures ferroviaires permettant d'accroître l'utilisation du TER sur ce type de déplacements.

Ainsi, le 11 décembre 2011 a été mise en service une nouvelle signalisation sous forme de commande centralisée entre Joué-lès-Tours et Chinon, terme d'un important chantier de modernisation de cette

ligne. Ces nouvelles installations doivent permettre de fiabiliser l'exploitation de cette ligne et en autoriser le développement.

Par ailleurs, la Région Centre a initié en 2009 le projet de la réouverture à la circulation de trains de voyageurs entre Orléans et Châteauneuf-sur-Loire.

Ses objectifs : permettre de relier les zones d'habitation de l'est de l'agglomération au centre-ville d'Orléans et proposer une alternative performante à l'utilisation de la voiture sur cet axe. Après une phase d'études préliminaires, la Région s'est engagée en 2011 dans le financement d'études d'avant-projet, intégrant notamment une phase de concertation publique.

## ➔ FAVORISER LE REPORT VERS LE RAIL

### Électrification du tronçon Bourges - Saincaize sur la ligne Nantes-Lyon

Le 9 décembre 2011, après 2 ans de travaux, la Région Centre a inauguré avec ses partenaires la ligne nouvellement électrifiée Bourges-Saincaize (60 km). Cette opération permet d'achever l'électrification de la transversale Nantes-Lyon sur tout le parcours en région Centre et ouvre la perspective, à l'issue des travaux prévus en Bourgogne, de disposer d'une alternative au passage par la région parisienne, tant pour les trains de voyageurs que pour le fret. Pour les TER Centre, ce sont les liaisons Orléans-Nevers et Tours-Nevers, sans changement et avec du matériel électrique qui sont offertes.

Cette opération s'inscrit pleinement dans les enjeux environnementaux de réduction des gaz à effet de serre.

### CHIFFRES CLÉS

coût total  
de l'opération :  
77,3 M €

Financement régional : 41,8 M €

Financement État : 25 M €

Financement FEDER : 10,5 M €



## ➔ RENFORCER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RÉGIONAL

### Réouvrir des lignes à la circulation des trains

Les liaisons ferroviaires constituent un réseau structurant pour les déplacements sur le territoire. La Région œuvre depuis de nombreuses années pour le maintien, le renforcement et les réouvertures de lignes.

Ainsi, le 17 octobre 2011, a été signée la convention de financement des travaux de réouverture de la liaison ferroviaire Chartres-Voves au trafic de voyageurs. Elle permettra, dans un premier temps, de relier Chartres et Tours. La réouverture du tronçon Voves-Orléans permettra ensuite de relier Chartres et Orléans en train TER.

La Région s'est engagée en 2011 aux côtés de RFF et de la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois, dans le financement des travaux du Blanc-Argent pour

revenir à une vitesse de circulation commerciale de 70 km/h entre Salbris, Romorantin et Valençay. Cette opération doit permettre de pérenniser une infrastructure dimensionnante pour les territoires desservis.





# Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

Faire de la Région Centre la première région à biodiversité positive, telle est l'ambition que la Région a inscrit dans la stratégie régionale pour la biodiversité. Cette stratégie se veut volontairement transversale et démontre qu'au-delà de l'approche protectrice, la biodiversité peut constituer un levier de développement économique et scientifique. **8 846 700 €** ont été investis par la Région en 2011 pour mettre en œuvre cette ambition.



**Pascale ROSSLER,**  
8<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée, Biodiversité,  
Éducation à l'Environnement, Loire, Tourisme et Patrimoine

Grace à l'adoption de la stratégie régionale pour la biodiversité, la Région Centre met en œuvre les engagements pris à la Conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya en 2010. La Région contribue ainsi, à son niveau, à endiguer la perte de biodiversité. Elle le fait par exemple en finançant le plan de gestion des réserves naturelles régionales.

## STOPPER LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

La stratégie régionale de la biodiversité

**ACTION**  
2010-2014

En octobre 2011, la Région s'est dotée d'une stratégie régionale pour la biodiversité dont les principaux objectifs sont l'arrêt de la perte de biodiversité voire sa reconquête, l'amélioration de la connaissance et de la sensibilisation, l'inscription de la biodiversité comme facteur de développement économique et scientifique. Pour mettre en œuvre cette stratégie, la Région mobilisera de nombreux outils : protection réglementaire (avec les réserves naturelles régionales), cadres contractuels (avec les parcs naturels régionaux, les pays et les agglomérations),

partenariats... La Région a poursuivi son soutien au conservatoire des espaces naturels pour sa gestion de sites naturels d'intérêt régional ainsi que celui apporté aux deux conservatoires (botanique et des espaces naturels) pour lutter contre les espèces envahissantes. Sur la période 2011-2013, la Région renforcera son partenariat avec les 3 parcs naturels régionaux (Brenne, Loire Anjou Touraine et perche). La 1<sup>ère</sup> réserve naturelle régionale à Pontlevoy (réserve géologique) dans le Loir et Cher, a été classée en 2011. Enfin la Région accompagne les stratégies locales en matière de biodiversité : 5 études Trames vertes et bleues ont engagées en 2011 (Agglomération de Tours, Blaisois, Vendômois, Pays Loire Nature, Sologne).



### CHIFFRES CLÉS

3 parcs naturels régionaux

1 réserve naturelle régionale classée

[www.cen-centre.org](http://www.cen-centre.org)

## ➔ RESTAURER LA QUALITÉ DE L'EAU

### Deux nouveaux contrats de bassin

La Région poursuit ses travaux pour la restauration des cours d'eau en partenariat avec les syndicats de rivières, les agences de l'eau et les autres financeurs.

Deux nouveaux **contrats de bassin** ont été signés en 2011 et quatre démarches supplémentaires ont été engagées pour l'élaboration de nouveaux contrats d'ici deux ans.

**Une Semaine de l'eau** a été organisée en avril 2011 afin de faire connaître au public les

travaux en cours pour restaurer les rivières et le bon état des eaux. Ainsi, une quinzaine de visites de chantiers ont été proposées au grand public sur tout le territoire.

Pour renforcer sa présence aux cotés des acteurs locaux, la Région, en partenariat avec l'agence de l'eau, a recruté un ingénieur pour animer le réseau des 57 techniciens de rivières qui travaillent au quotidien à la restauration des rivières.

Un extranet dédié a également été mis en place pour partager leur retour d'expériences et mutualiser leurs travaux.

### CHIFFRES CLÉS

25 400 km de rivières

35 contrats de bassin en préparation

15 contrats de bassin approuvés

Les 2/3 du territoire régional sont couverts par un contrat et 23 % du territoire par un contrat signé et des travaux en cours



### CHIFFRES CLÉS

138 271 tonnes de déchets dangereux produites en région Centre (données 2010)

102 543 tonnes de déchets dangereux traitées en région Centre (données 2010)

## ➔ RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR ET GÉRER LES PRODUITS DANGEREUX

### Le plan régional d'élimination des déchets dangereux

Approuvé fin 2009, le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux (PREDD) a fixé 3 objectifs prioritaires en 2011 :

- agir pour une meilleure prévention de la production des déchets dangereux ;
- agir pour une meilleure collecte et un tri efficace des déchets dangereux diffus ;
- communiquer, sensibiliser et éduquer.

En 2011, la Région a sollicité les 40 principaux producteurs de déchets dangereux sur son territoire pour identifier les actions de prévention menées ; les objectifs 2011 du PREDD ont été présentés.

L'entreprise Chimirec PPM, spécialisée dans la revalorisation de solvants et la valorisation

d'huiles claires et de liquides de refroidissement, basée à La Roche-Clermault (37), a été invitée à présenter son activité de traitement de déchets dangereux à la Commission consultative du PREDD de décembre 2011.



# → INFORMER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les conventions  
vertes 2011-2014

**ACTION**  
2010-2014

Depuis une dizaine d'années, la Région Centre s'est engagée dans une **politique volontariste en matière d'éducation à l'environnement** et au développement durable afin de favoriser l'appropriation des grands enjeux environnementaux, par l'information et la sensibilisation, et l'adoption de comportements éco-citoyens.

Un nouveau cadre d'intervention du dispositif des conventions vertes a été adopté en avril 2011 pour la période 2011-2014. Il permet de pérenniser l'éducation à l'environnement et au développement durable en soutenant l'action associative de terrain sur l'ensemble

du territoire régional à travers 4 volets d'intervention :

- soutien aux têtes de réseaux associatives ;
- soutien aux associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) et aux centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) ;
- soutien aux maisons de Loire et à leur fédération régionale ;
- soutien aux opérations labellisées Ecopôle.



## CHIFFRES CLÉS

21 associations  
bénéficiaires

1,058 M€  
engagés en  
fonctionnement

131 K€  
engagés en  
investissement

<http://www.regioncentre.fr/jahia/Jahia/site/ecopole>

## CHIFFRES CLÉS

172,5 K€  
par an consacrés aux  
diagnostics

924 demandes  
de diagnostics  
en région Centre  
au 31 décembre 2011

768 diagnostics  
réalisés  
en région Centre  
au 31 décembre 2011

[www.eptb-loire.fr](http://www.eptb-loire.fr)

# → PRÉVENIR LES RISQUES

Réduire la vulnérabilité  
des entreprises  
au risque inondation

Les entreprises situées en zone inondable doivent être informées des moyens disponibles pour réduire leur vulnérabilité au risque inondation et convaincues de l'intérêt d'une démarche de réduction de leur vulnérabilité.

La Région s'est fixée comme objectif la réalisation de 690 diagnostics d'entreprises sur son territoire. Ces diagnostics permettent aux entreprises d'avoir une vision globale des travaux nécessaires et la mise en œuvre de mesures de réduction des risques adaptées.

Dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2007-2013 et sur l'ensemble du bassin de la Loire, c'est l'établissement public Loire qui assure la maîtrise d'ouvrage du dispositif de diagnostic. La 1000<sup>ème</sup> opération a été réalisée en région Centre en novembre 2011 dépassant ainsi les objectifs fixés initialement.

La Région finance la réalisation et la distribution aux habitants des documents d'information communaux sur les risques majeurs, qui portent particulièrement sur le risque inondation. Fin 2011, 45 communes ont bénéficié de cette mesure.





# Freiner le changement climatique et économiser l'énergie

Avec le SRADDT et son plan climat, la Région s'est dotée d'axes d'actions stratégiques et d'objectifs ambitieux devant conduire à une diminution de 40 % des gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020. C'est par la mobilisation des acteurs régionaux publics et privés, maîtres d'ouvrages et professionnels de la construction ou des énergies vertes, particuliers et citoyens que la Région Centre entend tenir cette ambition, porteuse de changements économiques et sociaux profonds. **5 460 700 €** ont été investis en ce sens en 2011.



**Gilles DEGUET,**  
3<sup>ème</sup> Vice-président délégué, Agenda 21,  
Énergie, Climat, Environnement (eau, air, déchets)

Semaine de l'eau et des rivières, défi énergie, plans climat territoriaux, constructions économes en énergie, la Région soutient résolument les initiatives des associations et des collectivités. Nous ne relèverons les défis du 21<sup>ème</sup> siècle que par la mobilisation de tous. Notre plan climat énergie exige notamment d'amplifier de 4 à 10 fois le rythme de rénovation thermique des bâtiments. Il y va de notre bien-être, de l'emploi et de l'avenir de la planète.

## ➔ METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CLIMAT RÉGIONAL

### Le plan climat énergie régional

**ACTION**  
2010-2014

Le 15 décembre 2011, le plan climat énergie régional, volet du SRADDT, a été voté. Il comprend :

- un diagnostic des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire régional et de la collectivité Région Centre ;
- des scénarii quantifiés de réduction des émissions de GES déclinés par secteur permettant d'atteindre l'objectif global de réduction de 40 % des émissions de GES d'ici à 2020 ;
- 25 fiches actions détaillées par secteur : bâtiment, activités économiques (industrie/ artisanat et agriculture), transport, information/éducation/formation/recherche/innovation, énergies renouvelables
- 5 fiches actions pour le volet patrimoine et services de la collectivité

régionale concernant les bâtiments des lycées, la restauration scolaire, les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail.

Ce document est le fruit d'un important travail de concertation entre les services de la Région et les acteurs socio-économiques régionaux, mené dans le cadre des forums territoriaux et de groupes de travail sectoriels.

La Région soutient les collectivités dans l'élaboration de leur plan climat énergie territorial, en finançant notamment l'ingénierie. Afin de mobiliser élus et techniciens locaux, un appel à projets a été lancé en 2011 conjointement avec l'ADEME (le Montargois a été retenu), ainsi qu'un appel à manifestation d'intérêt, qui a permis d'engager 8 territoires dans une formation-action (4 agglomérations et 4 pays).

## CHIFFRES CLÉS

16 000 entreprises  
du bâtiment,

dont 1 000 à 1500 engagés  
dans l'éco-construction  
et les énergies renouvelables.

1,6 M€ consacrés  
aux projets de bâtiments durables

9 projets sélectionnés  
pour l'appel à projet  
sur l'efficacité  
énergétique  
dans les bâtiments

8 lauréats concours  
Ma Maison Eco  
(soit 32 depuis le lancement en 2009)

1 155 dossiers financés  
avec Isolaris,  
prêt à taux 0% pour les particuliers,  
dont 94% en isolation

10 600 contacts  
assurés par les 15 conseillers  
des espaces info énergie

4 unités  
de méthanisation  
financées



## Agir sur l'efficacité énergétique du patrimoine éducatif régional

**ACTION**  
2010-2014

Le programme efficacité énergétique pour les lycées régionaux a permis le vote d'opérations pour un montant global de 12 230 000 €. Ce programme permettra la réduction des consommations des établissements, grâce notamment à la mise en place d'installations de gestion centralisée sur les lycées Paul Louis Courier et Balzac à Tours, le lycée agricole de Chambray-les-Tours. Sont aussi prévues la requalification et l'isolation des façades des lycées Augustin Thierry à Blois, Pierre et Marie Curie à Châteauroux et Pasteur au Blanc.

La mise en œuvre du contrat de performance énergétique a permis la réalisation de travaux d'efficacité énergétique dans les 19 lycées du périmètre. Le programme s'achèvera en 2012 et le contrat entrera dans une seconde phase dite d'exploitation maintenance :

- construction des chaufferies bois des lycées Jacques Cœur à Bourges et Rémi Belleau à Nogent-le-Rotrou ;
- les travaux d'isolation d'ampleur des lycées Vaillant à Vierzon ou Descartes à Tours ;
- des campagnes de remplacement des ouvrants des lycées Jacques Cœur et Belleau.

S'agissant de la sensibilisation, le cadre d'intervention du dispositif « Apprentis Lycéens Citoyens » a été modifié et a pris effet à partir de la rentrée scolaire 2011-2012. Par ses thématiques, il incite et permet notamment aux lycées d'élaborer un Agenda 21 d'établissement et des projets d'environnement en matière de biodiversité, d'énergies renouvelables et de gestion des déchets.



## CHIFFRES CLÉS

### OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT :

-50 %  
de la production  
de gaz à effet  
de serre  
dans les lycées de la région

### RAPPEL DES OBJECTIFS CPE :

19 lycées / 18 sites  
Durée du contrat : 15 ans

-42 % des  
consommations  
d'énergie  
et -57 % des  
émissions CO<sub>2</sub>  
à partir de 2013



## → ACCOMPAGNER LES ACTEURS RÉGIONAUX DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

### La réhabilitation thermique du parc social

La Région Centre compte 178 000 logements sociaux gérés par 29 bailleurs, pour une population de 450 000 personnes. 43 % du parc social est estimé en étiquette E, F ou G, soit plus de 77 000 logements énergivores.

La réhabilitation thermique du parc social constitue un enjeu majeur, tant en termes de sobriété énergétique et de lutte contre le

réchauffement climatique, de baisse des charges pour les locataires, que de retombées économiques pour les entreprises locales du bâtiment.

Un travail partenarial est mené avec l'union sociale pour l'habitat, les bailleurs sociaux et l'ADEME pour établir la stratégie régionale de réhabilitation du parc de logement social compte-tenu de son état. Une étude globale sur la performance énergétique des logements a été conduite et complétée par des audits thermiques de certains bâtiments.

### CHIFFRES CLÉS

18 projets  
de rénovation  
thermique de logements  
sociaux soutenus en 2011

309 logements  
sociaux isolés  
= 3,147 M de kwh économisés  
et 478 000 KgeqCO<sub>2</sub> de gaz  
à effets de serre évités

2 000 logements  
réhabilités à haute  
performance énergétique  
depuis 2007



### Le plan d'isolation des bâtiments publics

Dans le cadre des contrats territoriaux, la Région a mis en place un plan isolation des bâtiments publics.

Fin 2011, 23 projets avaient été financés, pour un gain énergétique annuel de 1,650 millions de KWh et 335 000 Kgeq CO<sub>2</sub> de gaz à effets de serre évités.

Ces travaux, ayant par exemple concerné la pose de 17 000 m<sup>2</sup> d'isolants et de 2 540 m<sup>2</sup> de menuiseries, ont permis dans 14 cas un classement en étiquette A, B ou C après travaux et une progression moyenne de 2 classes énergétiques (plus de 1/3 de progression supérieure à 3 classes).

Pour les plus petites communes, la Région met à disposition une prestation de conseil pour aider à choisir un scénario de progression de classe. Fin 2011, 64 diagnostics avaient été réalisés.



## Le défi énergie des citoyens pour le climat

Le concours Familles à énergie positive a réuni 156 familles qui sont parvenues à économiser 490 000 kWh et 77 tonnes de CO<sub>2</sub>, d'après le bilan du 14 mai 2011 présenté lors d'un événement festif dans les jardins du château de Chaumont-sur-Loire. Les familles regroupées en équipe s'engagent à réaliser des économies d'énergie dans leur habitat en adoptant des éco-gestes simples pour réduire d'au moins 8 % leur consommation d'énergie (objectif du protocole de Kyoto). Les familles sont accompagnées dans leur démarche par les conseillers des espaces info énergie.

Le concours a été reconduit sur la période de chauffage du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 30 avril 2012 avec 371 familles mobilisées en région Centre, soit 1 187 personnes.



## → ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION DURABLE

### Éco-construction et agro-matériaux : des secteurs prometteurs en région Centre

Plusieurs études et événements sur le thème de l'éco-construction et des agro-matériaux ont ponctué l'année 2011, tous soutenus par la Région Centre :

- une étude éco-construction co-réalisée par Centreco et la chambre régionale de métiers de l'artisanat du Centre (CRMA) visant à mieux cerner l'activité d'éco-construction des entreprises artisanales de la région et à identifier les points forts et les points faibles de ce secteur en région Centre et son potentiel de développement ;
- une étude agro-matériaux menée par Alterénergies pour faire le point sur la ressource disponible en agro-matériaux (paille, chanvre, lin, etc.) et leur valorisation ;

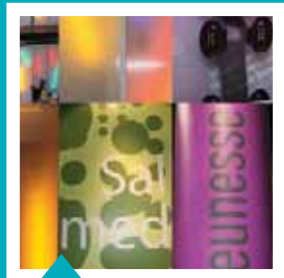


- le guide éco-matériaux de la CRMA à destination des artisans et des particuliers : pourquoi les choisir, comment les utiliser, où s'approvisionner ? des fiches techniques sur les matériaux déjà disponibles (brique de terre crue, béton de chanvre...) sont proposées ;
- les réunions départementales agro-matériaux de décembre 2011 co-organisées par Envirobot Centre et Valbiom pour rassembler les acteurs de la filière, des producteurs aux utilisateurs et favoriser l'échange d'expériences.





**Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie**



**Développer le territoire régional**



**Favoriser la culture et la créativité**

# Une région solidaire des générations et des territoires

**Un budget 2011 de 432 083 700 €**



**Inscrire  
la Région Centre  
dans l'Europe**



**S'ouvrir  
au monde  
et à la solidarité**

La Région Centre s'attache de manière forte et cohérente aux valeurs de solidarité, d'épanouissement de tous, d'égalité des chances, à des liens sociaux confiants, une ouverture aux autres à l'échelle locale, européenne et internationale.

La Région est particulièrement attentive au devenir de sa jeunesse, à son inclusion sociale. Cela se traduit au travers d'initiatives, en lien avec la compétence régionale dans les lycées, les CFA, les formations sanitaires et sociales. L'égalité réelle doit être garantie, qu'il s'agisse de bénéficier de fournitures scolaires, de la possibilité de découvrir l'Europe, ou de disposer de moyens informatiques.

La culture est une priorité régionale. Cela se traduit sur tous les territoires, à travers le soutien de nombreux lieux et structures de création, et l'émergence de propositions innovantes, de rencontres culturelles.

La qualité de la vie en région Centre repose aussi sur un maillage dense de ses villes et villages, proposant un niveau d'équipement et de services publics adapté aux besoins et attentes de la population.

Cette solidarité entre les générations et les territoires n'est pas repliée sur le territoire régional. Elle s'inscrit dans la construction européenne, dans le développement d'une région d'Europe partenaire d'autres régions du monde, dont 9 avec lesquelles elle entretient des liens particuliers.

Des actions ont été engagées pour offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation dans la proximité et un accompagnement à travers les dispositifs de **lutte contre le décrochage**. Nous avons défini deux priorités essentielles, au travers des contrats territoriaux, pour répondre

à l'objectif de solidarité : le logement social et la santé.

Un programme de 50 **Maisons de santé pluridisciplinaires** a été entrepris pour pallier le risque de la désertification médicale.

L'accès au logement est une priorité de bon nombre d'habitants. Il conditionne leur insertion dans la vie professionnelle et dans la société. Afin de renforcer la lisibilité de ses interventions, et de les inscrire davantage dans sa stratégie d'aménagement du territoire, la Région a décidé de définir sa **nouvelle politique régionale du logement social** en actant à la fin de l'année 2011 les axes prioritaires (que sont la gestion économe de l'espace, l'efficacité énergétique et la cohésion sociale) qui serviront de fil conducteur à la priorisation de ses interventions.

Pour développer l'initiative locale et l'économie sociale et solidaire, la Région a lancé les appels à projets **innovation sociale** et **ID en campagne**, qui ont fait émerger des projets porteurs de développement durable, d'emploi et de lien social.

La Région a poursuivi son effort pour réduire les inégalités d'accès à l'offre artistique et culturelle. A cette fin, dans la continuité des « saisons culturelles », la Région Centre a élaboré en 2011 les **projets artistiques et culturels de territoires** (PACT), qui débiteront en 2012. Enfin, nous avons renforcé l'inscription de notre région dans l'Europe en dynamisant nos dispositifs de mobilité pour les jeunes et conforté nos collaborations internationales.

# Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie

Impliquée dans l'accompagnement éducatif des jeunes apprenants (lycéens, apprentis, étudiants des filières sanitaires et sociales...), la Région Centre est propriétaire des lycées publics et autres établissements de formation. Responsable des conditions matérielles d'enseignement, d'accueil, de restauration et d'hébergement, de l'entretien général et technique des lycées publics, elle adapte constamment ses dispositifs tant aux nouveaux enjeux économiques et de société, qu'à l'évolution des enseignements. Elle a investi **258 563 300 €** en 2011 pour garantir le meilleur aux jeunes de son territoire.



**Chantal REBOUT,**  
10<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée,  
Éducation et Lycées

La Région a investi en 2011 de manière conséquente pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort de vie dans les lycées. Elle engage des opérations de sensibilisation des publics utilisateurs afin d'agir sur la citoyenneté et les gestes éco-responsables. La Région maintient un appui fort aux actions éducatives, en particulier concernant la prévention santé auprès des lycéens.

## ➔ PROPOSER DES LIEUX DE FORMATION DE QUALITÉ

### La rénovation du bac technologique pour la filière STI2DD

Si l'État décide des réformes de filières, c'est à la Région qu'il incombe de mettre à disposition des enseignants et des lycéens, les moyens techniques nécessaires aux apprentissages.

Après la refonte de l'enseignement professionnel, l'enseignement technologique au lycée nécessitait une réforme en profondeur afin de s'adapter aux évolutions technologiques. 2010 fut l'année de la réforme de la classe de 2<sup>nde</sup>, suivie en 2011 par la réforme des baccalauréats technologiques industriels et de laboratoires.

Pour la **série Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)** les équipements techniques de 5 lycées ont été rénovés ; une section nouvellement ouverte dans un lycée a été entièrement équipée.

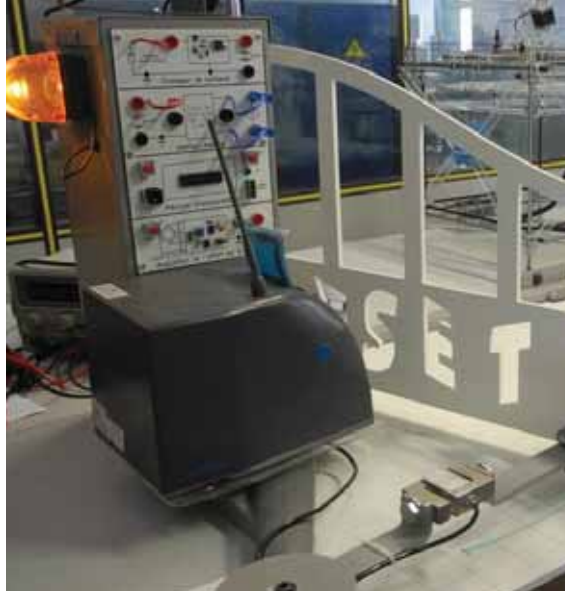
Pour la **série Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable** : les équipements techniques ont été rénovés dans 17 lycées, une nouvelle section entièrement équipée a été ouverte dans 3 lycées.

Pour la **série Sciences et technologies du design et des arts appliqués** : les équipements techniques ont été entièrement rénovés dans 3 lycées ; une section nouvellement ouverte a été équipée dans 1 lycée.

### CHIFFRES CLÉS

Investissement  
de 2,449 M€

1 400 élèves  
de 1<sup>ère</sup> répartis dans  
57 classes



## De nouveaux locaux pour favoriser la réussite

Le soutien financier de 4,5 M€ apporté par la Région à la relocalisation de l'école de la Croix-Rouge de Tours témoigne de son engagement exceptionnel en faveur des formations du sanitaire et social.

Dans la dynamique du développement de l'usage des TIC, la Région a également lancé en 2011 la première tranche de câblage des écoles.

Dans les lycées, une quarantaine d'opérations de rénovation ont été livrées parmi lesquelles :

- la première tranche de restructuration de l'EREA (établissement régional d'enseignement adapté) Eric Tabarly de Châteauroux (36),
- la fin de la restructuration des ateliers du lycée professionnel Jean Lurçat à Fleury les Aubrais (45),
- la restructuration du site du lycée Victor Laloux à Tours (37),
- les nouveaux ateliers pédagogiques de restauration et d'hôtellerie du lycée hôtelier de Blois (41),
- la troisième tranche de restructuration du lycée professionnel André Ampère à Vendôme (41).

Concernant les lycées privés, des inaugurations se sont tenues pour la restructuration de la maison familiale et rurale de Beaumont Les Autels (28), pour la reconstruction de la serre avec chauffage au bois du lycée horticole et paysager Notre Dame des Jardins à La Loupe (28) et pour la construction d'un nouveau bâtiment pour le lycée professionnel St Cyr à Issoudun (36).

Le lancement des travaux de construction de l'école d'ingénieur par apprentissage de la CCI de Châteauroux en partenariat avec l'école des hautes études d'ingénieur de Lille s'inscrit pleinement dans la politique d'élévation du niveau de qualification des apprentis.

5 000 apprentis en situation de fragilité scolaire ont bénéficié des dispositifs d'accompagnement pédagogiques mis en place par les centres de formation des apprentis (CFA) avec le soutien financier de la Région et de l'Europe ; à la clé, 80 % de réussite à l'examen.

### CHIFFRES CLÉS

40 CFA

20 428 apprentis  
dont 4 600 dans  
l'enseignement  
supérieur

12 000  
entreprises  
d'accueil

80 % de réussite  
en moyenne à l'examen  
et près de 95 % pour  
les licences professionnelles  
et les masters

22 écoles  
du sanitaire  
et social

2 500 boursiers

40 M€/an  
pour la formation des futurs  
professionnels du secteur  
sanitaire et social



# ➔ OFFRIR AUX LYCÉENS DES SERVICES DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT DE QUALITÉ

Création de l'internat du lycée Maurice Genevoix à Ingré (45) et restructuration de l'internat du lycée Rémy Belleau à Nogent le Rotrou (28)

Le lycée Maurice Genevoix à Ingré accueille 1 134 élèves dans la filière générale, technologique et professionnelle. L'établissement ne disposant pas d'un internat, les élèves internes étaient accueillis dans d'autres lycées de l'agglomération orléanaise. Cependant, la situation des places disponibles était de plus en plus tendue.

Il a donc été décidé de créer sur le site du lycée un internat mixte de 50 places, en chambres de 2 avec un grand confort, respectant les nouvelles exigences de performance énergétique de la Région. Le bâtiment a été construit en moins d'un an. Il est classé BBC (bâtiment basse consommation). Toute l'organisation du lycée a été revue pour accueillir ces jeunes lycéens et post bac, notamment au restaurant scolaire, labellisé récemment Self O Centre (label qualité régional) qui prépare dorénavant les repas du soir et les petits déjeuners. Le coût de l'opération est de 2 300 000 €.



L'ensemble de l'internat du lycée Rémy Belleau à Nogent le Rotrou (28) a été restructuré et livré en août 2011. L'opération consistait à rendre l'internat plus agréable et plus respectueux de l'environnement. Les travaux ont porté sur le changement des menuiseries des façades, l'isolation des murs périphériques, la réfection de la distribution de chauffage électrique et de la ventilation, le changement des revêtements de sols, des murs, plafonds, les modifications des circulations et la réfection des sanitaires.

Au final, l'internat a été métamorphosé, les espaces sont lumineux, adaptés, l'ensemble devant générer une économie d'énergie de 50 %. Coût de l'opération 8 160 000 €.

## CHIFFRES CLÉS

### L'HÉBERGEMENT DES LYCÉENS

78 internats  
Plus de 10 500  
internes

### LA RESTAURATION DES LYCÉENS :

Label Self'O centre :

59 lycées et  
94 restaurants  
scolaires

51 423 demi-  
pensionnaires  
en 2011

plus de 1 000 agents  
affectés aux services  
de restauration

2 641 familles  
aidées

pour la prise en charge  
des frais de restauration pour  
un montant de 520 000€

### L'OBJECTIF

#### SELF BIO CENTRE :

réaliser 20 % minimum  
de repas à composantes bio  
par établissement sur une  
base de 20 repas réussis



## → ACCOMPAGNER LES APPRENANTS

### Lutter contre le décrochage scolaire avec Assure ton avenir

**ACTION**  
2010-2014

En 2011, 5 501 jeunes de notre région ont été identifiés comme sortis du système de formation initiale sans diplôme. Ces jeunes connaîtront de fortes difficultés d'insertion professionnelle et sociale ; le chômage pourrait concerner 37 % d'entre eux.

Depuis 2006, la Région est engagée dans la lutte contre le décrochage avec :

**Assure ta rentrée** dont l'objectif est de faciliter le retour en formation de 3 000 jeunes sans solution à la rentrée scolaire, en fédérant mieux les énergies des acteurs de l'Accueil Information Orientation (AIO),

**Assure ton année** (expérimentation conduite à Tours et Bourges entre 2010 et 2011) dont l'objectif est de préparer le retour en formation qualifiante de 58 jeunes décrocheurs en cours d'année.

Le 13 octobre 2011, la Région a réaffirmé son engagement en signant la convention État-Région **Assure ton avenir**.

L'objectif du projet est de renforcer les moyens d'action des 17 plateformes de lutte contre le décrochage réparties sur le territoire, et de permettre aux acteurs de l'AIO d'apporter des réponses individualisées aux jeunes avec :



- un micro-lycée sur Orléans pour re-préparer au bac 20 jeunes triplants de Terminale,
- des parcours de formation personnalisés pour 150 jeunes avec le dispositif **Assure ton année**,
- un accompagnement renforcé assuré par les acteurs de l'AIO pour 500 jeunes.

### CHIFFRES CLÉS

752,7 K€ d'aide au 1<sup>er</sup> équipement des lycéens (6 600) et apprentis (4 600) entrants en sections professionnelles, soit un chèque individuel d'un montant variant de 25 à 200 € selon la filière

3,511 M€ d'achat de manuels scolaires pour les élèves de 2<sup>nd</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale

11 forums d'information et d'orientation soutenus et

88 208 visiteurs

lycéens, collégiens, étudiants, familles, professeurs et autres publics

### CHIFFRES CLÉS

74,7 % des lycéens se déclarent en bonne santé morale

Les filles sont 2 fois plus nombreuses que les garçons à s'estimer en mauvaise santé morale ;

Face à l'avenir,

63,1 % des élèves se sentent optimistes

- Le pessimisme concerne davantage les filles que les garçons ;
- Les élèves se tournent en priorité vers leurs amis et leur famille pour parler stress, sexualité, violence, tabac, alcool...
- 18,8 % des élèves interrogés déclarent jouer aux jeux vidéos ou surfer sur internet 3 heures par jour en semaine ; ils sont 46,4 % pendant le week-end
- Parmi les élèves ne déjeunant pas quotidiennement à la cantine, 40,4 % expliquent ce comportement par l'envie de sortir de l'enceinte du lycée.

### Le plan prévention Santé

**ACTION**  
2010-2014

La Région développe une politique active de promotion de la santé en faveur des jeunes lycéens et des apprentis. Cette politique couvre tous les champs de la prévention. Elle prend appui sur l'étude menée pour la Région par l'Observatoire régional de la santé du Centre, sur la perception des jeunes et leur comportement vis-à-vis de leur santé, entre le 7 et le 18 mars 2011, dans 76 lycées publics tirés au sort, et un échantillonnage de près de 3000 élèves.

Le projet régional repose sur la mobilisation de tous les acteurs (jeunes, communauté éducative, personnels santé/social, parents, associations...) et le financement de dispositifs d'accompagnement méthodologique, de journées thématiques, d'outils de sensibilisation, d'appel à projets, ...





# Développer le territoire régional

Au cœur des compétences régionales, l'aménagement équilibré du territoire s'appuie sur une connaissance approfondie de ses composantes et vise à en renforcer la cohésion économique et sociale. Accompagnatrice de chacun de ses territoires, de leurs élus et acteurs économiques ou associatifs, la Région Centre a investi **130 371 800 €** en 2011, selon une vision partagée du développement et d'une attractivité renforcée.



**Dominique ROULLET,**  
7<sup>ème</sup> Vice-président délégué,  
Aménagement du Territoire, SRADDT

Dans la crise économique, sociale et environnementale, les collectivités territoriales, en assumant les 3/4 de l'investissement public, s'imposent comme les acteurs majeurs du développement de nos territoires. La Région, à travers ses politiques d'aménagement du territoire et le soutien financier qu'elle apporte aux collectivités infrarégionales, agit pour un aménagement équilibré et solidaire du territoire.

## ➔ CONTRACTUALISER AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS

### Le contrat de projets État-Région 2007-2013

Sur la période 2007-2013, l'État et la Région se sont engagés contractuellement à investir conjointement 732 M€ sur le territoire régional, dont 347 M€ venant de l'État et 385 M€ issus des budgets de la Région.

En début d'année 2011, un processus de révision a été engagé entre les deux partenaires, sachant que les instructions du gouvernement demandaient de simples transferts, garantissant un engagement

global identique. Après avoir constaté que la programmation des crédits était conforme aux engagements (57 % de crédits, soit 422 millions d'euros programmés), il a été proposé de prendre acte du retrait de certains projets au profit de nouvelles initiatives mieux engagées, dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche, des transports ferroviaires. Un effort commun a été décidé pour soutenir une cinquantaine de maisons de santé pluri-disciplinaires (+3 M€) et le déploiement accéléré du haut et du très haut débit (+7,5 M€).





## Une nouvelle génération de contrats territoriaux

La solidarité régionale envers les habitants de l'ensemble de la région Centre s'exprime essentiellement au travers du soutien à des projets structurants, capables de renforcer l'attractivité des territoires, du développement de l'offre de services à la population, et de la production de logements accessibles aux populations. Ces équipements et services s'inscrivent dans des territoires sur lesquels il convient de préserver un cadre de vie de qualité par le renforcement du lien social et la préservation de l'environnement (biodiversité, énergie, espaces publics, paysages, activités agricoles, commerciales et artisanales...).

C'est pourquoi l'action de la Région s'exerce principalement au travers de contrats territoriaux, privilégiés pour accompagner des projets élaborés au plus près des préoccupations locales, dans le cadre de dynamiques partagées de développement territorial durable.

La 3<sup>ème</sup> génération de contrats territoriaux, qui permet à la Région de mieux faire valoir ses priorités régionales, s'est fortement déployée en 2011, ce qui permet à la Région, au 31/12/2011, d'avoir, sur un total de 40 territoires, négocié 21 orientations pour l'action et validé 14 programmes d'actions avec les pays et les agglomérations.

Suite à l'avenant à mi-parcours du contrat de projets État-Région, certaines actions du volet territorial ont fait l'objet d'une évaluation et d'un ajustement des modalités d'intervention notamment les services à la population, les maisons de santé pluridisciplinaires et le logement des jeunes.

## ➔ OBSERVER LE TERRITOIRE

### Géo-Centre et Icare

Le projet Géo-Centre est une initiative État-Région soutenue dans le cadre du CPER et du PO FEDER 2007-2013 dont le développement et l'animation sont confiés au GIP RECIA. [www.recia.fr](http://www.recia.fr)

Il s'agit de créer une dynamique régionale dans le domaine de la géomatique et de répondre aux obligations d'INSPIRE\*.

L'ouverture en 2011 du portail Internet Géo-Centre, composé d'un site éditorial, de géo-services et d'un espace de travail collaboratif, a permis à 40 partenaires régionaux d'accéder à des référentiels géographiques tout en alimentant la plateforme de leurs données métiers.

Des groupes de travail ont poursuivi leurs activités (ex : production et diffusion d'un cahier des charge pour la numérisation des plans locaux d'urbanisme). L'orthophotographie régionale a été finalisée.

L'outil Intranet Icare (production cartographique régionale) ouvert en fin d'année 2010 a été très largement utilisé par les différents services de la collectivité. Icare a doté certaines directions d'un outil de travail spécifique à leurs préoccupations. Il a permis plus largement de partager une connaissance commune du territoire.

\*INSPIRE : La directive INSPIRE (Infrastructure for Spatial Information in the European Community) vise à établir en Europe une infrastructure de données géographiques pour assurer l'interopérabilité entre bases de données et faciliter la diffusion, l'utilisation et la réutilisation de l'information géographique en Europe.



### CHIFFRES CLÉS

60 personnes formées  
à l'utilisation d'Icare

425 cartes produites  
avec le système d'information géographique (SIG),  
soit une progression de 30 % par rapport à 2010

# ➔ SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE



**François DUMON,**  
13<sup>ème</sup> Vice-président délégué,  
Jeunesse, Sport, Fonds Européens

Certaines collectivités réduisent la part du sport et de la culture dans leur budget. La Région Centre, 3<sup>ème</sup> région pour le soutien apporté au sport, maintient son niveau d'engagement auprès des clubs, des ligues et des comités sportifs. La qualité des projets liés au développement de la pratique pour tous et à celle du haut niveau souligne la vigueur et la richesse du mouvement sportif régional.

## Le sport en région Centre et les 20<sup>ème</sup> trophées du sport

Le 7 octobre 2011, l'hémicycle du Conseil régional a été le théâtre de la 20<sup>ème</sup> édition des trophées du sport. L'occasion pour le vice président en charge des sports et des fonds européens, François Dumon, le Président et les élus régionaux, de récompenser les athlètes méritants pour leurs performances au titre de la saison écoulée, mais aussi les dirigeants et les entraîneurs sans qui la pratique sportive ne serait pas possible.

Qu'il s'agisse des espoirs, de l'élite (valides ou issus du sport et handicap), des équipes ou encore du sport lycéen, tous les sportifs qui ont marqué cette année ont été placés sous les projecteurs.

En consacrant au sein de 12 catégories des athlètes ou des dirigeants, ce sont bien le million de pratiquants, les 8000 clubs et les 100 000 dirigeants bénévoles, qu'à travers eux la Région voulait honorer.

## CHIFFRES CLÉS

### LE POIDS DU SPORT EN RÉGION CENTRE :

625 000

licenciés sportifs

1 habitant sur 4 pratique  
une activité sportive  
au sein d'une association

1 habitant sur 2 déclare  
pratiquer une activité  
sportive régulière

100 000  
bénévoles

œuvrent au quotidien et tous  
les week-ends pour le sport

8 000  
associations  
sportives

73 ligues, comités régionaux  
ou groupements sportifs

773,19  
équivalents  
temps pleins  
et 827 emplois

du secteur sportif soutenus  
depuis le démarrage  
du dispositif Cap'Asso





## ➔ MAINTENIR LES SERVICES SUR LES TERRITOIRES



**Philippe FOURNIÉ,**  
11<sup>ème</sup> Vice-président délégué,  
Formations Sanitaires et Sociales, Santé

L'accès aux soins est un droit fondamental ; nous choisissons d'en faire une priorité d'action en finançant la formation de plus de professionnels du secteur sanitaire et social, en soutenant les étudiants de médecine.  
Pour lutter contre la désertification médicale, nous finançons la création sur nos territoires de 50 maisons de santé pluridisciplinaires.

### Les maisons de santé pluridisciplinaires

**ACTION**  
2010-2014

Dernière région en matière de démographie médicale avec une densité de 0,92 médecin généraliste pour 1 000 habitants, la région Centre est un territoire quasi intégralement carencé en matière d'accès aux soins.

C'est pourquoi la Région a décidé, tant au titre de ses politiques propres que du contrat de projets État-Région, de définir en juin 2011 un plan d'action global articulé autour de la formation des médecins et personnels soignants, de l'incitation à la réalisation de stages des étudiants en médecine dans les zones déficitaires et la création d'ici fin 2013 de 50 maisons de santé pluridisciplinaires (MSP). Celles-ci ont pour ambition de rendre l'exercice libéral plus attractif en organisant de meilleures conditions d'exercice pour les professionnels.

Fin 2011, 31 MSP avaient été financées sur le territoire régional.

### CHIFFRES CLÉS

Les formations sanitaires et sociales

6 450 élèves et étudiants

22 écoles

6 600 M€ le 6<sup>ème</sup> échelon de la bourse régionale

40 M€/an pour la formation des futurs professionnels

100 maisons de santé d'ici 2020

6,8 M€ pour 31 MSP déjà financées

Plus de 12 M€  
pour l'extension de la faculté de Médecine de Tours





## ➔ ANIMER LES TERRITOIRES RURAUX



**Michelle RIVET,**  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée,  
Projets de Développement Rural

L'appel à projets ID en Campagne soutient les dynamiques portées par les habitants des territoires ruraux. Il est destiné à explorer et valoriser les dynamiques et les synergies nouvelles. Ainsi la Région appuie la mise en place d'une filière bois énergie dans le Perche qui réunit producteurs, utilisateurs et institutionnels.

### ID en campagne

**ACTION**  
2010-2014

Le dispositif ID en campagne, adopté en décembre 2010, prévoit de détecter, susciter et expérimenter des initiatives de développement rural s'inscrivant dans une démarche de développement durable : démarches économiques innovantes, services de proximité, mise en valeur de l'environnement naturel et culturel. Les initiatives locales attendues visent à la fois l'innovation et l'expérimentation ; le maintien du lien social ; la mise en réseau d'acteurs autour de la définition d'un objectif partagé impliquant mutualisation et transversalité ; tout en prenant en compte avec les enjeux particuliers du territoire. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'appels à initiatives auprès de groupes de territoires.



Le 1<sup>er</sup> appel à initiatives, concernant 8 pays (Loire Val d'Aubois, Berry Saint Amandois, Perche, Dunois, Valençay en Berry, La Châtre en Berry, Val de Creuse Val d'Anglin, Sologne Val Sud) a été lancé le 14 janvier 2011 et s'est clôturé le 15 juin 2011.

Sur 59 initiatives déposées à la Région, 24 ont été retenues concernant 70 projets autour de thématiques aussi variées que la filière bois, l'alimentation de proximité, la poésie, le cheval percheron, le patrimoine bâti solognot ...





## Favoriser la culture et la créativité

La Région Centre s'est imposée au fil des ans comme un interlocuteur essentiel de l'élaboration des politiques culturelles, éléments emblématiques de l'ambition de notre collectivité et de l'identité de ses territoires. Contributrice et actrice des projets, la Région a investi **38 289 500 €** en 2011, au service de la création et de la diffusion culturelle, de l'éducation à la culture, de la préservation et de la valorisation de son patrimoine.



**Carole CANETTE,**  
12<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée  
Culture et Créativité Numérique

Notre volonté est de provoquer de nouvelles rencontres culturelles avec les habitants du territoire en soutenant festivals et saisons culturelles, et de porter des projets de créativité numérique telle la plateforme de musiques actuelles L'Électrophone. L'opéra *Red Waters* présenté en 2011 à Tours et Orléans démontre aussi la vitalité du soutien régional à la création artistique et aux professionnels.

## ➔ PRÉSERVER, VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL RÉGIONAL

### La Région Centre adopte le plan de gestion du Val de Loire classé par l'UNESCO

En fin d'année 2000, l'UNESCO a inscrit une grande partie du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité au titre des paysages culturels vivants.

Cette reconnaissance mondiale donne aussi des obligations à l'État, aux collectivités riveraines et à tous les habitants : celles de préserver, de valoriser et de respecter ce site marqué par une harmonie entre les œuvres de la nature et de l'homme, en particulier

à travers un patrimoine monumental, des sites urbains de grande qualité et la Loire sauvage, autour de laquelle les paysages se sont organisés au fil des siècles.

L'UNESCO a ainsi demandé que soit élaboré un plan de gestion qui permette à la fois de prendre en compte la valeur universelle exceptionnelle du site, et d'accompagner la vie des riverains dans l'évolution des infrastructures et de l'urbanisme.

Les Régions Centre et Pays-de-la-Loire ont exprimé leur adhésion à ce plan et s'impliquent très fortement dans sa mise en œuvre à travers la Mission Val de Loire qui est leur outil commun.

[www.valdeloire.org](http://www.valdeloire.org)



## Deux nouveaux ouvrages consacrés à l'Abbaye de Noirlac et au domaine de Chaumont sur Loire

Dans un contexte de relance et de diversification des actions de valorisation et de mise à disposition du public des données documentaires collectées sur le patrimoine régional, la direction régionale de l'inventaire du patrimoine a publié en 2011, dans la collection Images du Patrimoine, deux ouvrages consacrés à l'abbaye de Noirlac et à Chaumont-sur-Loire. Initiées en 2008, alors que la compétence obligatoire d'inventaire général du patrimoine culturel avait été transférée à la Région, ces deux publications ont pour objectif l'appropriation par un large public de deux fleurons patrimoniaux régionaux.

A Chaumont-sur-Loire, une connaissance élargie permet de replacer l'histoire du domaine entre un fleuve, ses aménagements portuaires et un plateau agricole.

A l'abbaye de Noirlac, c'est une étude complète de l'une des plus importantes abbayes cisterciennes qui a permis de mettre en lumière la contemporanéité de ce lieu, autour du cycle de vitraux de Jean-Pierre Raynaud.

Les deux publications s'appuient sur plus de 200 images, de grande qualité.

### CHIFFRES CLÉS

[www.domaine-chaumont.fr](http://www.domaine-chaumont.fr)

+25 % de visiteurs  
depuis 2008

356 000 visiteurs  
du domaine régional en 2011  
20 projets d'exception  
pour la 20<sup>ème</sup> édition du Festival  
international des jardins



[www.ciclic.fr](http://www.ciclic.fr)

le portail de diffusion de contenus culturels et chaîne consacrée au patrimoine cinématographique et audiovisuel régional

Plus de 117 000 visites en un an  
sur la chaîne Mémoire

2 634 films collectés  
soit 11 935 depuis 2006

37 séances basées sur ce patrimoine organisées en région



[www.frac-centre.fr](http://www.frac-centre.fr)

## ➔ CONTRIBUER À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION ARTISTIQUE

Les PACT : une nouvelle politique d'aménagement culturel du territoire

**ACTION**  
2010-2014

En 2010 la Région avait mis en place 67 contrats régionaux de saison culturelle couvrant un tiers de la population régionale. Souhaitant aller de l'avant, elle s'est engagée à mettre en place un nouveau dispositif : les projets artistiques et culturels du territoire (PACT). Après avoir lancé des échanges sur ce sujet dans le cadre de l'élaboration du SRADDT, la Région a retenu les axes suivants :

- la poursuite de l'irrigation culturelle du territoire régional, notamment rural, favorisant la solidarité entre les acteurs
- la notion de projet culturel à l'échelle pluricommunale avec la conquête de nouveaux espaces, dont l'entreprise et les lieux du patrimoine, et la conquête de nouveaux publics, dont les publics dits empêchés
- l'implication des artistes et des citoyens dans la vie locale



- la mise en cohérence avec d'autres politiques comme celle consacrée à la création artistique.

Culture O Centre, autre composante de la politique régionale en matière d'aménagement culturel du territoire, interviendra aux côtés de la Région pour mettre en œuvre les PACT. [www.cultureocentre.fr](http://www.cultureocentre.fr)

Le nouveau cadre d'intervention construit en 2011 et adopté en septembre, prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### CHIFFRES CLÉS

43 compagnies soutenues directement

26 ensembles musicaux

10 artistes plasticiens et 9 résidences d'artistes soutenus,

79 projets cinématographiques et audiovisuels soutenus.

850 lectures d'hiver

67 contrats de saisons culturelles



## ➔ ÉDUCUER À LA CULTURE

Faire découvrir la richesse du patrimoine culturel régional grâce à son inventaire

En 2011, la direction régionale de l'inventaire du patrimoine a développé de nouveaux projets éducatifs avec les lycées dotés de l'enseignement d'exploration « patrimoines » en classe de seconde ainsi que de l'option histoire des arts en première et terminale.

A partir des opérations d'inventaire du patrimoine en cours, il s'agit de faire découvrir aux lycéens le patrimoine qui est à proximité de leur établissement, ainsi que les métiers et les méthodes de l'inventaire du patrimoine.

### CHIFFRES CLÉS

213 projets  
Aux arts lycéens et apprentis !

1 430 projets culturels et éducatifs soutenus depuis 2004

Festival Excentrique :  
1 000 habitants investis dans des projets d'implication,  
50 000 spectateurs, 191 représentations

CLARC  
+ de 50 000 chéquiers culture par an

### CHIFFRES CLÉS

14 000 dossiers documentaires en ligne

fonds iconographique riche de 196 027 images

centre de documentation ouvert au public possédant

5 500 ouvrages et 180 titres de périodiques

14 opérations d'inventaire en cours

47 livres publiés

Cette année, des élèves de seconde du lycée Choiseul de Tours et de première du lycée Fulbert à Chartres ont travaillé sur le thème de la statuaire publique au XIX<sup>ème</sup> siècle, à partir d'exemples situés dans leur ville. Ceux de terminale du lycée Dessaignes à Blois ont découvert le patrimoine de la reconstruction qui a suivi la seconde guerre mondiale.





# Inscrire la Région Centre dans l'Europe

La Région Centre inscrit son action dans le cadre de la construction européenne. Gestionnaire de crédits FEDER et FSE par délégation, elle apporte son expertise et son soutien aux porteurs de projets. Elle participe à la promotion de l'esprit européen, en informant et sensibilisant les citoyens, en fédérant les énergies européennes présentes en région, en favorisant les échanges et la mobilité de ses jeunes en Europe.

Elle a investi **3 399 500 €** pour ces actions en 2011 (hors subvention globale).

## ➔ INTERVENIR À BRUXELLES

### Réunion de l'exécutif régional à Bruxelles en janvier 2011

Le séminaire de l'exécutif organisé à l'antenne de la Région à Bruxelles avait pour objectif de confronter ses orientations stratégiques avec celles de l'Union européenne autour de trois tables rondes. Chacune traitait un volet du programme de l'exécutif (emploi et innovation ; éco-région ; solidarité territoriale) au regard duquel s'inscrivait une des trois dimensions de la croissance souhaitée par la stratégie Europe 2020 : inclusive, durable et intelligente.

Dans ce cadre, le Président et les vice-présidents du Conseil régional ont pu échanger avec divers intervenants de la Commission européenne, du Parlement européen, de la représentation permanente de la France à Bruxelles ou encore de réseaux européens.

Cette journée a permis aux élus de la Région de bénéficier d'un éclairage plus précis sur la stratégie Europe 2020, amenée à constituer le nouveau cadre d'intervention des politiques publiques européennes jusqu'en 2020. Les élus ont pu relayer auprès de leurs interlocuteurs les problématiques du territoire et ainsi confirmer les liens étroits qui existent entre les politiques européennes et régionales.



## ➔ CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

### Les matins de l'Europe

Chaque trimestre, la Région organise Les matins de l'Europe, rendez-vous d'information et d'échanges sur des thématiques européennes, entrant dans le cadre de la politique régionale d'information et de sensibilisation européennes, et plus particulièrement dans son objectif d'animation et de développement des énergies européennes sur le territoire.

Trois manifestations ont eu lieu, permettant aux acteurs régionaux de partager de bonnes pratiques autour des thèmes :

- Comment rapprocher l'Europe et ses citoyens le 9 mai 2011 réunissant 60 participants autour de la problématique de l'éloignement croissant des citoyens de la construction européenne. A cette occasion, différents projets visant à contribuer au développement du sentiment de citoyenneté européenne ont notamment été présentés.
- L'innovation le 16 septembre 2011, qui a rassemblé 80 participants. L'objectif était d'échanger entre régions européennes sur le cadre européen de l'innovation, et sur les différentes initiatives qui peuvent être développées par les pouvoirs publics pour la soutenir.



- L'énergie le 25 novembre 2011, qui a regroupé 85 participants. La politique européenne en faveur de la réduction de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables a été présentée. Différents projets européens innovants en la matière ont permis aux participants de s'inspirer et d'échanger.

Par ailleurs, la Région Centre a accueilli en 2011, aux côtés de l'Assemblée des Régions d'Europe, le Réseau régional des jeunes, qui rassemble des membres des Conseils régionaux des jeunes en Europe.

## ➔ FAVORISER LA MOBILITÉ DES JEUNES



**Karine GLOANEC MAURIN,**  
14<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée,  
Relations Internationales, Coopération Interrégionale,  
Europe, Politiques Européennes

Notre volonté de rapprocher l'Europe des habitants s'exprime par l'activité du réseau Europe O Centre, le soutien aux jumelages, l'action avec nos régions partenaires, la gestion de fonds européens pour le développement de nos territoires.  
La citoyenneté européenne se construit par la découverte de l'autre : en finançant Parcours d'Europe, la Région Centre facilite la mobilité des jeunes.

### Parcours d'Europe

**ACTION**  
2010-2014

Afin de préparer sa jeunesse à exercer demain une véritable citoyenneté européenne, la Région développe des actions pour encourager les expériences de mobilité des jeunes allant de la découverte culturelle jusqu'aux stages professionnels ou parcours de formation (Jumelages, Trans' Europe Centre, Actions Internationales, Euro-Métiers Centre, Mobi-Centre).



Avec un budget de plus de 5 M€ consacré en 2011 au financement de la mobilité européenne de près de 11 000 jeunes, la Région a souhaité afficher son ambition en instituant un véritable Parcours d'Europe.



Parcours d'Europe est au coeur de la stratégie régionale de mobilité européenne des jeunes et s'appuie sur le succès des dispositifs que la Région soutient depuis de nombreuses années pour :

- fédérer les énergies et **garantir aux jeunes et à leur famille** une meilleure lisibilité de l'offre de mobilité européenne,
- **encourager les structures accompagnant la mobilité** et les aider concrètement à la mise en place de leurs projets,
- **valoriser l'expérience** de mobilité européenne des jeunes pour faciliter leur insertion professionnelle future.

## MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS

### La Région Centre, gestionnaire de fonds européens

A travers sa politique de cohésion, l'Union européenne soutient le développement et la compétitivité du territoire régional. En s'impliquant dans la gestion des fonds structurels européens, la Région Centre démontre sa volonté d'optimiser les ressources aux services de son territoire.

Sur la période 2007-2013, la Région assure la gestion de près de 84 M€ de FEDER et de plus de 46 M€ de FSE.

Au titre de l'année 2011, 487 projets ont pu bénéficier du soutien de l'Union européenne, dont 203 dans le cadre des subventions globales gérées par la Région. Ces dossiers représentent une



contribution de plus de 40,6 M€ de FEDER, dont 10 M€ gérés directement par la Région (79 dossiers), et près de 20,8 M€ de FSE, dont 8 M€ gérés par la Région (124 dossiers).

La mobilisation des bénéficiaires et l'engagement des services ont contribué encore cette année à répondre aux objectifs fixés par la Commission européenne en matière d'avancement des programmes permettant conserver la totalité de l'enveloppe destinée à la région Centre.





# S'ouvrir au monde et à la solidarité

Dans son engagement pour la solidarité et la coopération internationale, la Région Centre s'appuie sur deux lignes de conduite. Il s'agit en premier lieu d'apporter un soutien à des projets structurants conduits en direction des 9 zones de coopération prioritaires, d'autre part de mettre en place les dispositifs propres à créer, sur le territoire régional, un environnement favorable à l'ouverture sur l'Europe et le monde. La Région a investi **1 459 600 €** en 2011 pour financer ces dispositifs.

## ➔ APPROFONDIR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

### Salon de l'agriculture de Meknès

Une délégation de la Région Centre conduite par son Président, François Bonneau, s'est rendue à Meknès, du 27 au 30 avril 2011, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture du Maroc (SIAM). Cette manifestation de grande envergure constitue un rendez-vous incontournable pour les professionnels et le grand public, rassemblant chaque année plus de 800 000 visiteurs.

La participation de la Région Centre à l'édition 2011 du SIAM, aux côtés de ses partenaires de la région de Meknès-Tafilalet, aura permis de valoriser les actions de coopération conduites dans le domaine du développement agricole et de mobiliser des acteurs économiques de notre territoire afin de présenter leurs activités et d'explorer les opportunités commerciales.

3 entreprises de la région Centre ont assuré leur présence directe sur le salon (Europ Service Industrie, Kongskilde et Le Triangle), 2 autres par l'intermédiaire de leurs importateurs.

Enfin, 2 pôles de compétitivité (DREAM et Cosmetic Valley) ont répondu à cette invitation avec l'objectif d'établir les premiers contacts permettant de s'ouvrir au marché marocain et plus particulièrement aux échanges économiques avec la région de Meknès-Tafilalet.

Par ailleurs, de nombreuses actions ont été conduites avec les autres zones de coopération prioritaires, notamment dans le domaine économique (en lien avec l'agence Centréco).





## SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



### Rencontre annuelle des acteurs de la coopération internationale sur le thème de la biodiversité en novembre 2011

Depuis 11 ans, la Région Centre joue sur son territoire un rôle moteur en matière de coopération internationale. A ce titre, elle organise chaque année une manifestation qui vise à rassembler les acteurs investis dans des projets de développement afin d'échanger les pratiques autour d'un sujet d'intérêt commun. En 2011, dans la dynamique générée par la Conférence de Nagoya, il a été jugé pertinent d'aborder la question de la biodiversité, de sa préservation et de ses implications en

matière de lutte contre la pauvreté notamment dans les pays du Sud (étant précisé que la Région Centre fait de la protection et de la valorisation de la biodiversité un axe fort de ses programmes de coopération décentralisée conduits au Mali, au Laos et au Maroc).

Ainsi, près de 500 personnes se sont retrouvées le 19 novembre 2011 pour assister à un débat de fond animé par des experts internationaux et participer à l'un ou l'autre des 15 ateliers abordant des thèmes aussi variés que l'éco-tourisme, l'éducation à l'environnement, la préservation des ressources forestières... Ajoutons à cela une cinquantaine de stands d'exposition tenus par des acteurs régionaux et la présence d'artistes mauritaniens, contribuant pour leur part à la réussite de cette journée.





**Organiser  
une collectivité  
efficace**



**Mobiliser  
les agents**  
et nourrir  
le dialogue social

# Une collectivité exemplaire

**La Région s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa gestion.**

Les Régions sont des collectivités jeunes. Leurs champs de compétences n'ont cessé de s'accroître, dans un environnement réglementaire qui s'est lui aussi densifié, et des ressources régionales qui ont connu, à l'instar des communes et Départements, une contraction très forte à partir de 2008.

De fait, l'institution a grandi très vite. En moins de 15 ans, elle est passée de 200 collaborateurs à plus de 3 200 aujourd'hui. Ses processus d'instruction et de gestion, son organisation, ses éléments de « culture commune » sont autant de chantiers permanents qui doivent être conduits avec une indispensable cohésion.

Avec le double objectif d'améliorer le service aux habitants et à ses partenaires d'une part, de renforcer l'efficacité de l'institution en mobilisant ses personnels et ses élus d'autre part, la Région Centre s'est engagée depuis l'adoption de son agenda 21 à être exemplaire, dans un processus continu d'amélioration de son fonctionnement.

Le programme de la mandature 2010-2014 a connu en 2011 le déploiement abouti de 80 % des projets proposés. Le mode de conduite des activités a résolument évolué vers une concertation renforcée avec les partenaires d'une part, une transversalité, une manière de travailler ensemble et une efficacité collective accrues d'autre part.

L'inscription de l'activité des services et des priorités de l'action régionale dans une arborescence stratégique partagée, structurée en 4 axes, 14 thèmes d'actions prioritaires et 58 objectifs spécifiques a permis de donner le sens de l'action à chaque agent, de consolider les démarches et outils de suivi de l'action avec notamment la généralisation des feuilles de route des directions et l'élaboration d'une feuille de route transversale. Autant d'outils nouveaux de management global de la collectivité dont le déploiement se poursuit depuis 2008.

En cohérence avec la Charte de l'Administration régionale, un dialogue social dense a permis des avancées sociales pour l'ensemble des agents régionaux.

Après avoir signé la Charte européenne pour l'égalité Femmes-Hommes en 2010, c'est avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) et des actions concrètes conduites en 2011 que la Région a affirmé son attachement à l'intégration des personnels en situation de handicap.

L'efficacité de l'action publique est corrélée à l'objectif de maintien des grands équilibres financiers régionaux, dans un contexte de ressources particulièrement contraint.



# Organiser une collectivité efficace

La Région Centre porte depuis 2008 une démarche Agenda 21 qu'elle anime tant en interne que sur le territoire. Elle déploie dans son organisation de nouvelles méthodes de travail collectives et transversales, qui rendent possibles la coproduction et la mise en œuvre d'une stratégie d'amélioration continue de ses pratiques, une gestion toujours plus économe des moyens, des démarches d'évaluation. Les dépenses de fonctionnement courant de la Région se sont élevées à **16 803 000 €** en 2011, soit 1,6% de son budget total.



## ➔ RENFORCER LE PILOTAGE DE LA COLLECTIVITÉ

### Une journée des managers fructueuse

Moment d'échanges, de travail collectif et de transmission d'informations, la journée des managers réunit l'ensemble des directeurs et chefs de service de la collectivité une fois par an. S'inscrivant dans la démarche de pilotage de la collectivité initiée depuis près de 4 ans, elle

permet de donner du sens à l'action de chacun et de replacer les contributions des équipes dans les objectifs de la mandature définis par l'exécutif. La performance collective était le thème de cette rencontre au cours de laquelle les managers ont travaillé en atelier sur quatre thématiques, au cœur de leurs métiers : la conduite de projet, les outils de pilotage de l'activité, l'accompagnement du pilotage, l'évaluation collective.

## ➔ ÉVALUER L'ACTION PUBLIQUE RÉGIONALE

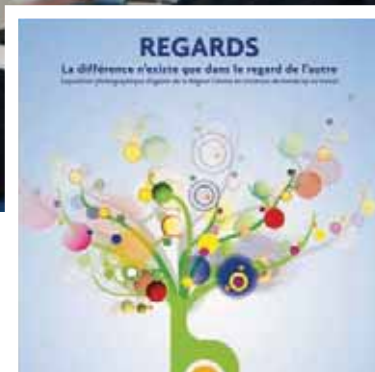
### Evaluation de la politique régionale de coopération décentralisée

Conformément aux lignes directrices retenues par la Région Centre en matière de coopération décentralisée, il est prévu d'évaluer l'ensemble des programmes conduits dans ses zones prioritaires. L'objectif est de mesurer l'efficacité des interventions et de mettre en exergue les éléments d'appréciations utiles à l'élaboration de nouveaux cadres d'intervention.

Dans la continuité du travail réalisé en Mauritanie au cours de l'année 2010, ce sont les programmes conduits au Mali et au Laos qui ont fait l'objet d'une évaluation en 2011.

Parmi les principaux traits mis en évidence par les évaluateurs, on peut retenir que les choix opérationnels sont jugés pertinents. Toutefois, il est noté que les relations institutionnelles entre partenaires mériteraient d'être approfondies afin de favoriser une meilleure appropriation des programmes conduits sur le terrain. Les travaux soulignent la nécessité de se fixer des cadres d'intervention proportionnés et limités dans le temps, reposant sur un dispositif consolidé de suivi et d'évaluation ainsi que sur la mobilisation de ressources humaines locales renforcées dans leurs compétences. Enfin, la priorité donnée aux actions qui se font au bénéfice direct des populations doit être poursuivie, ainsi que les actions qui favorisent les échanges de « territoire à territoire » et le dialogue interculturel.





## ➔ SIMPLIFIER, HOMOGENÉISER ET SÉCURISER LES PROCÉDURES

### Une démarche bien engagée de dématérialisation des procédures internes

La Région a lancé en 2011 une démarche générale de dématérialisation de ses procédures, qui vise à fédérer et à rationaliser les différentes initiatives internes engagées à ce jour. Cette démarche doit permettre d'améliorer l'efficacité des procédures régionales et, à terme, de réaliser des économies significatives.

Elle porte sur des domaines aussi divers que les rapports et délibérations de l'Assemblée plénière et de la Commission permanente, la gestion budgétaire et comptable, les marchés publics, les actes en matière de ressources humaines, les circuits de validation interne (visa et signature électroniques) et la gestion des actes des lycées.

La Région poursuivra ce vaste chantier de dématérialisation en lien étroit avec les services de l'Etat et les entreprises du territoire régional.

## ➔ GARANTIR LES MEILLEURS MOYENS POUR L'ACTION RÉGIONALE



### Poursuivre les économies d'énergie et l'optimisation des moyens de fonctionnement courants de l'institution

Les actions engagées depuis plusieurs années pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments se poursuivent : changement de fenêtres et de portes, installation de dispositifs d'éclairage à détection automatique dans les espaces partagés...

L'évolution des indicateurs de suivi des moyens de fonctionnement courants met en évidence la nécessité de maintenir la vigilance dans certains domaines.

Les quantités de papier acheté (-5,8%) et d'impressions/copies en noir et blanc (-3,03%) diminuent régulièrement. Le montant des dépenses de fournitures de bureau continue de décroître (-12,1%).

En revanche, le volume des impressions/copies couleur progresse ; l'analyse des déplacements professionnels fait apparaître une augmentation de la quantité de carburant consommée, même si le déploiement récent de la visioconférence a contribué à ralentir cette dynamique.

Les actions de sensibilisation dans tous ces domaines restent à l'ordre du jour.

## ➔ RENFORCER LA CONCERTATION ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### Ambitions 2020 : forums territoriaux et débats participatifs

Le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) résulte d'une très large concertation. Plus de 4 000 personnes ont participé à la démarche.

Au niveau régional, **6 forums thématiques** (économie, éducation-formation, transports, services au public, culture, biodiversité) ont réuni les acteurs les plus concernés.

A l'échelle des bassins de vie, **23 forums territoriaux** ont donné la parole aux habitants à travers 3 ateliers thématiques : l'aménagement du territoire, l'éducation et la formation, le plan climat énergie. Des réunions préparatoires avec des responsables locaux se sont tenues dans chaque territoire. Ces forums participatifs ont réuni entre 80 et 350 personnes.

Enfin, **3 panels citoyens**, composés chacun d'une quinzaine de citoyens, se sont exprimés sur trois grandes problématiques du SRADDT. Après avoir entendu une quinzaine d'experts, chaque panel, reflétant la diversité de la population régionale, a remis un avis écrit sur la question posée.

## ➔ SUIVRE ET ADAPTER L'AGENDA 21 RÉGIONAL

### L'animation du réseau des Agendas 21 locaux

Le réseau régional des Agendas 21, animé par la Région, rassemble près de 160 collectivités : 90 communes, 24 communautés de communes, les 8 communautés d'agglomérations, les pays, les parcs naturels régionaux et 4 Départements.

Les principaux objectifs du réseau sont :

- de favoriser les échanges d'expériences entre élus et techniciens en charge d'une démarche de développement durable,
- de capitaliser les expériences et valoriser les pratiques exemplaires, innovantes,
- d'améliorer la connaissance et la qualification professionnelle des acteurs.

Depuis 2009, le réseau propose des rencontres sous différents formats et met à disposition de ses membres un espace collaboratif. 2011 a été une année de consolidation et de développement du réseau. Six ateliers et groupes de travail ont été organisés sur différents thèmes : la concertation, la commande publique, les dimensions sociales, l'élaboration d'un cahier des charges. Chaque séance a réuni une vingtaine de participants. Une rencontre croisée avec le réseau Énergie Ville a également été proposée afin de sensibiliser les participants à la thématique climat-énergie. La rencontre plénière du réseau Agendas 21 a, quant à elle, rassemblé plus de 80 personnes et a été l'occasion de dresser un état des lieux des Agendas 21 locaux en France et en région Centre en s'appuyant sur les témoignages de l'observatoire national des Agendas 21 locaux et de quatre collectivités de la région.



## ➔ FAIRE BIEN ET LE FAIRE SAVOIR

### Un magazine régional O'Centre pour tous

La Région s'efforce de faire connaître sur l'ensemble du territoire, ses actions relevant de ses domaines de compétences et touchant notamment la vie quotidienne des habitants.

Nouveauté en 2011 : la diffusion postale de son magazine trimestriel O'Centre à l'ensemble des 1,2 M de foyers permet désormais une meilleure

visibilité des dispositifs mis en œuvre par la Région et des informations utiles qui concernent la vie de ses territoires.

Afin d'être toujours plus adaptée, la communication régionale se décline principalement au travers de campagnes de communication et d'éditions ciblées ainsi que d'Internet, via plusieurs sites : [www.regioncentre.fr](http://www.regioncentre.fr), [www.jeunesocentre.fr](http://www.jeunesocentre.fr), [www.etoile.regioncentre.fr](http://www.etoile.regioncentre.fr)





## Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social

L'administration régionale représente un effectif total de plus de 3 200 salariés, mobilisés pour le déploiement des politiques publiques, la gestion des services et équipements régionaux. En cohérence avec le projet de pilotage et de management global de la collectivité, la politique de ressources humaines vise à soutenir la mobilisation des agents, organiser un dialogue social constructif, et accompagner l'ensemble des agents dans l'évolution de leurs compétences et parcours professionnels. L'ensemble des dépenses de personnel représente 10,82 % du budget régional, soit **113 242 000 €**.



**Isabelle GAUDRON,**  
**1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée, Apprentissage, Insertion, Formation Professionnelle et Formation tout au long de la vie, et Personnel**



**Jean GERMAIN,**  
**1<sup>er</sup> Vice-président délégué, Finances, Personnel et Moyens Généraux**

L'année 2011 a permis l'évolution des outils d'évaluation, mieux inscrits dans les objectifs de la Région. La mise en œuvre de la carte des métiers aidera les agents à construire leur parcours professionnel, facilitera les mobilités internes ; elle permet dans le même temps d'améliorer le régime indemnitaire. Concernant l'accueil d'agents en situation de handicap, la Région a atteint son objectif avec un taux légal déclaré de plus de 6 %.

## → DONNER DU SENS À L'ACTION DE CHACUN

### La feuille de route annuelle et l'entretien professionnel

Garantir à tous les agents de la collectivité une homogénéité dans le déroulé de l'entretien annuel et avoir un socle commun de critères d'appréciation de la valeur professionnelle constituent les enjeux de l'expérimentation des entretiens professionnels (suppression de la notation).

Ce nouvel échange ainsi mis en place permet au collaborateur et au manager de disposer d'un outil d'évaluation plus efficace, dynamique,

et qui doit conduire à un renforcement de la confiance mutuelle.

Levier de motivation, l'entretien professionnel a vocation à prendre davantage en compte la dimension du management de projet et à s'inscrire dans la démarche de pilotage globale de la collectivité.

Ainsi, le renforcement du lien avec les feuilles de route de chaque direction générale déléguée doit permettre à chaque agent, quelque soit son poste, de comprendre le sens et l'impact de son action dans le cadre des objectifs globaux de la Région.



## → RENFORCER ET STRUCTURER LE DIALOGUE SOCIAL

### La refonte du régime indemnitaire

2011 a été la dernière année de mise en œuvre du protocole sur le régime indemnitaire signé le 10 septembre 2009 avec l'ensemble des organisations syndicales de la collectivité. Le 1<sup>er</sup> septembre, 2300 agents du siège et des lycées de catégorie C ont bénéficié d'une augmentation de leur rémunération.

En novembre 2011, la collectivité a adopté un nouveau dispositif indemnitaire qui sera mis en œuvre entre 2012 et 2014. Basé sur la carte des métiers de la collectivité, il reconnaît à chaque agent un niveau de prime lié à la technicité de ses missions, au métier qu'il exerce et, quand c'est le cas, à ses fonctions de manager. Il conduit à une hausse de la rémunération de tous les agents de la Région quel que soit l'emploi qu'il occupe ou la catégorie dont il relève.

### CHIFFRES CLÉS

#### DIALOGUE SOCIAL :

2 CHS, 2 CTP,  
3 CAP,  
24 réunions,  
11 thématiques  
abordées

41 agents  
représentants  
d'organisations syndicales  
mobilisés

#### EGALITÉ FEMMES/HOMMES DANS L'ENCADREMENT :

Comité  
des directeurs :  
24 hommes - 13 femmes

Comité  
des managers :  
44 hommes - 54 femmes



## ➔ FAIRE ÉVOLUER ET VALORISER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

### La carte des métiers

Dans le cadre du dialogue social, le Conseil régional a souhaité valoriser les compétences des agents et anticiper les évolutions d'emplois, en se dotant d'une cartographie des métiers. Ce nouvel outil permet d'ajuster la compétence aux exigences de la politique de recrutement, de mobilité, de formation...

Elle offre ainsi aux agents la connaissance des quarante-cinq métiers existants dans la collectivité et surtout les passerelles entre ces métiers afin de construire leur parcours professionnel et faciliter les mobilités internes.

Parallèlement, pour les managers, elle constitue un cadre commun de référence simple et lisible permettant d'accompagner le développement des compétences de leurs équipes, anticiper les besoins, construire et articuler les fiches de poste...

Cette cartographie a également l'objectif plus global de garantir une cohérence entre le grade de chacun et le métier occupé (transparence des déroulements de carrière, valorisation de la fonction managériale).



## ➔ ACCOMPAGNER LES AGENTS

### L'accueil des agents en situation de handicap dans les services

La Région Centre mène depuis plusieurs années une politique interne en la matière. Cette volonté s'est traduite notamment par la signature le 10 janvier 2011 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) d'une convention en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.

Les principaux objectifs de la convention sont d'atteindre et maintenir durablement pour 2014, 6 % d'agents en situation de handicap, de développer les actions de formation et de sensibilisation au handicap, de rendre plus accessible les outils de travail, d'améliorer les conditions de vie professionnelles, personnelles et matérielles de ces agents (chèques vacances, aide au trajet domicile/travail/prise en charge de prothèse, etc).

Une enveloppe de 693 117 euros est prévue pour mener à bien toutes ces actions sur une période de 3 ans

Pour amorcer la démarche de sensibilisation, une exposition photographique de 86 agents handicapés a été réalisée. Cette exposition a mis en valeur ces agents dans le métier qu'ils exercent ; elle a permis de faire connaître le handicap au travail de démontrer que les handicaps ne sont pas toujours visibles et

d'amener le personnel non encore identifié à se faire connaître. Présentée dans le hall du Conseil régional pour la semaine du handicap 2011, l'exposition voyagera en 2012 dans les lycées régionaux.

Au 31 décembre 2011, la Région a atteint d'ores et déjà son objectif avec un taux d'emploi direct de 5,7 % (4,9 % en 2010) et un taux légal déclaré au FIPHFP de plus de 6 %.



# Rapport financier



**Jean-Marie BEFFARA,**  
4<sup>ème</sup> Vice-président  
délégué, Finances  
et Moyens Généraux  
à compter du 21 octobre 2011

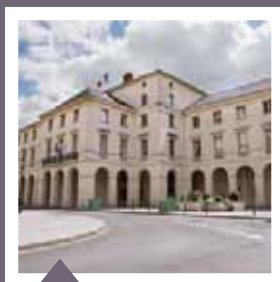


**Jean GERMAIN,**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
délégué, Finances,  
Personnel et  
Moyens Généraux  
Élu sénateur,  
démissionne  
de son mandat  
le 21 octobre 2011

Malgré le gel des dotations de l'État, la suppression de son autonomie fiscale et des transferts de charges non compensés, la Région Centre préserve son soutien à l'activité économique et aux projets des collectivités. Une gestion très maîtrisée permet de concentrer l'effort sur la formation, l'éducation, les transports et l'aménagement du territoire. Les investissements d'avenir sont maintenus avec un recours modéré à l'emprunt.

La gestion rigoureuse des crédits budgétaires se traduit par un taux d'exécution global des dépenses de l'ordre de 95 % (hors réaménagement de la dette) et de 99 % avec les restes à réaliser. Le taux d'exécution de 100 % obtenu pour les crédits d'investissement atteste de la bonne maîtrise budgétaire et de la lisibilité pluriannuelle des investissements.

Le taux de réalisation des recettes est également performant : il s'établit à 95 % (hors résultat reporté et réaménagement de la dette) et atteint même 99 % avec l'intégration des restes à réaliser.



Une politique de dépenses en adéquation avec les priorités de la Région



Des recettes fragilisées et peu dynamiques



Des marges de manœuvre réduites mais une gestion de dette maîtrisée

## Les grands équilibres financiers 2011

### Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :  
**623 M €**

Frais financiers : **16 M €**

Épargne brute :  
**237 M €**

Recettes de fonctionnement :  
**876 M €**

Fiscalité indirecte : 99 M €  
TIPP : 175 M €  
Dotations / compensations dont CVAE IFRER : 576 M €  
Autres recettes : 26 M €

Résultat 2010 : **5,5 M €**

### Investissement

Remboursement du capital de la dette : **42 M €**

Dépenses d'investissement :  
**335 M €**

Dépenses d'intervention : 329 M €  
Dépenses de gestion : 6 M €

Autofinancement :  
= Épargne brute  
- Remboursement du capital de la dette  
(237-42)= **195 M €**

Recettes d'investissement :  
**60 M €**

Emprunt :  
**75,2 M €**

Dépenses réalisées : **1,017 M €**

Reports : **36 M €**

Recettes réalisées : **1,018 M €**

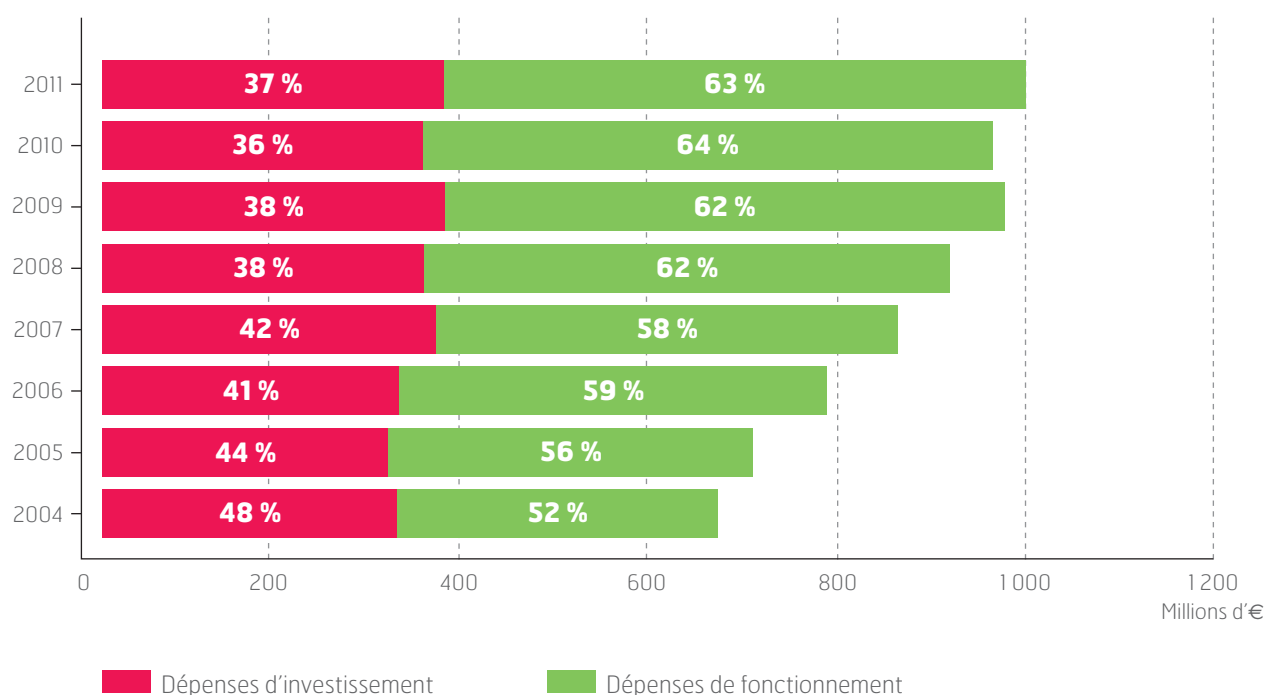
Reports : **40 M €**

Résultat 2011  
**4,9 M €**

# Une politique de dépenses en adéquation avec les priorités régionales

## ➔ UNE MODIFICATION DU PROFIL DES DÉPENSES DUE À LA DÉCENTRALISATION

Évolution des dépenses de la Région Centre depuis 2004



De 2004 à 2011, le budget global de la Région Centre a fortement augmenté (+47 %) pour atteindre, en 2011, plus d'un milliard d'euros.

Durant ces 8 années, la structure des dépenses régionales s'est modifiée. En 2004, les parts respectives des dépenses d'investissement et de fonctionnement étaient relativement équilibrées. Les transferts de compétences opérés par la loi relative aux libertés et responsabilités locales de 2004, et notamment le transfert des techniciens et ouvriers de service (TOS) des lycées, sont venus modifier ce profil.

En raison de l'exercice de ces nouvelles compétences, les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus vite que les dépenses d'investissement : depuis 2004, les premières ont été multipliées par 1,77 contre 1,13 pour les secondes.

Ce renforcement de la place des dépenses de fonctionnement dans le budget régional n'a cependant pas empêché la poursuite de la dynamique d'investissement.





## ➔ LA RÉGION, UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE STRUCTURELLEMENT TOURNÉE VERS L'INVESTISSEMENT

La Région consacre 37 % de ses dépenses, soit 335 Millions d'Euros, à l'investissement. Un niveau d'autofinancement historiquement élevé et une gestion rigoureuse permettent de soutenir cet effort d'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt.

### CHIFFRES CLÉS

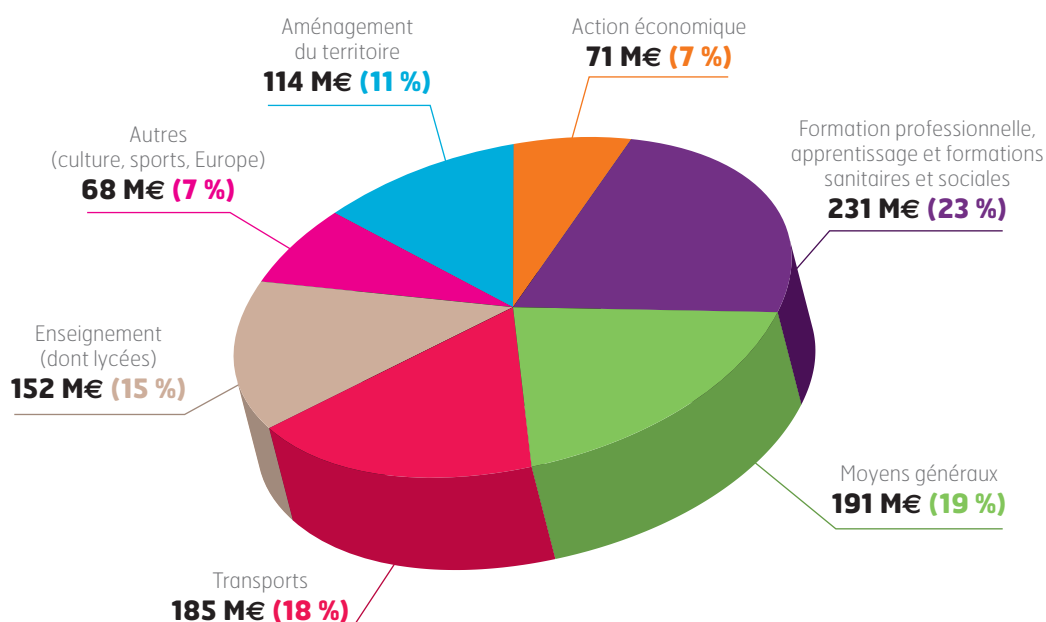
Dépenses totales 2011 :

plus d'1 milliard d'euros  
dont 37 % de dépenses d'investissement

## ➔ LA RÉGION MAINTIENT SES INTERVENTIONS MAJEURES

En 2011, 81,3 % des dépenses sont concentrées sur les interventions régionales (c'est-à-dire hors moyens généraux comprenant notamment les frais de personnel et l'annuité de la dette). Ces dépenses d'intervention s'élèvent à 329 M€ en investissement et 493 M€ en fonctionnement. Les premiers postes de dépenses concernent la formation et l'enseignement (38 %) puis les transports (18 %). Les dépenses d'intervention se répartissent globalement de la manière suivante :

Répartition budgétaire des réalisations 2011



### CHIFFRES CLÉS

81,3 %  
du budget

alloués au financement  
des politiques  
publiques régionales

## LA PART DÉDIÉE AUX MOYENS GÉNÉRAUX RESTE FAIBLE

En 2011, le budget global de la Région Centre progresse de 3,5 % par rapport à l'exercice 2010. Comparativement, la part affectée aux moyens généraux évolue seulement de +2,1 %. Les moyens généraux représentent une faible part du budget global (18,7 %).

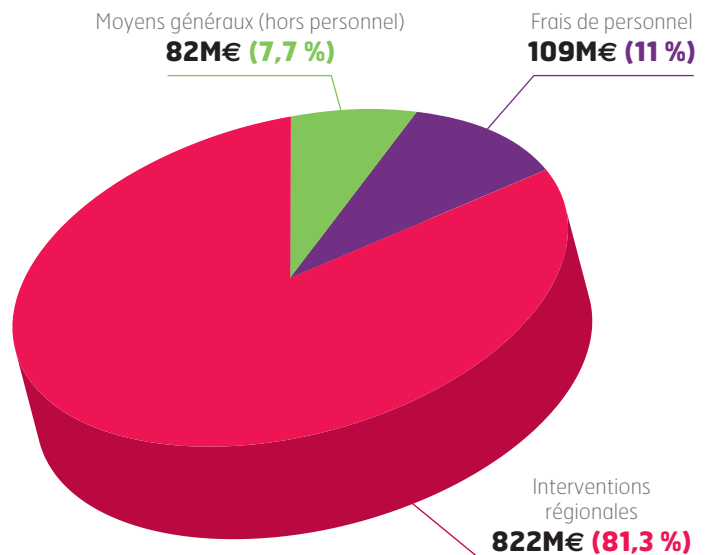
Part des frais de personnel dans le budget total	2002	2004	2010
Grandes villes	36 %	35 %	34 %
Grands EPCI	12 %	13 %	15 %
Départements	12 %	12 %	16 %
<b>Régions</b>	<b>3 %</b>	<b>3 %</b>	<b>10 %</b>
<b>Moyenne</b>	<b>15 %</b>	<b>15 %</b>	<b>17 %</b>

Source : comptes administratifs 2002-2010, observatoire SFL-FORUM

Malgré la progression des dépenses de fonctionnement, essentiellement due aux transferts de compétences consécutifs à l'Acte II de la décentralisation, les Régions demeurent l'échelon de collectivités dont la part des dépenses de personnel est la moins importante. Concernant la Région Centre, cette part s'est stabilisée à 10 % au cours des deux dernières années.

En 2011, les frais de personnel par habitant se sont élevés en moyenne à 46€ pour l'ensemble des Régions, hors Île-de-France et Outre Mer. La Région Centre se situe en-dessous avec un ratio de 42€/habitant.

### Répartition du budget global



#### CHIFFRES CLÉS

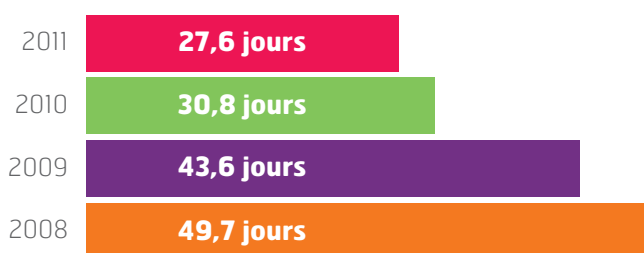
**MOYENS GÉNÉRAUX**  
18,7 % du budget

dont 11 % pour les frais de personnel  
(y compris les agents des lycées)

## UN DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT (DGP) QUI S'AMÉLIORE

Le DGP mesure le délai moyen de règlement des factures reçues par la Région, dans le cadre de ses marchés publics. Ce délai démarre à la réception de la facture par la Région, jusqu'à l'ordre de payer du comptable public. Il est réglementairement de 30 jours et s'impose à toutes les collectivités territoriales.

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le DGP de la Région est en diminution. En 2011, il est passé pour la première fois en-dessous du délai réglementaire (27,6 jours), concrétisant ainsi les efforts réalisés par la Région pour payer plus rapidement ses fournisseurs.



#### CHIFFRES CLÉS

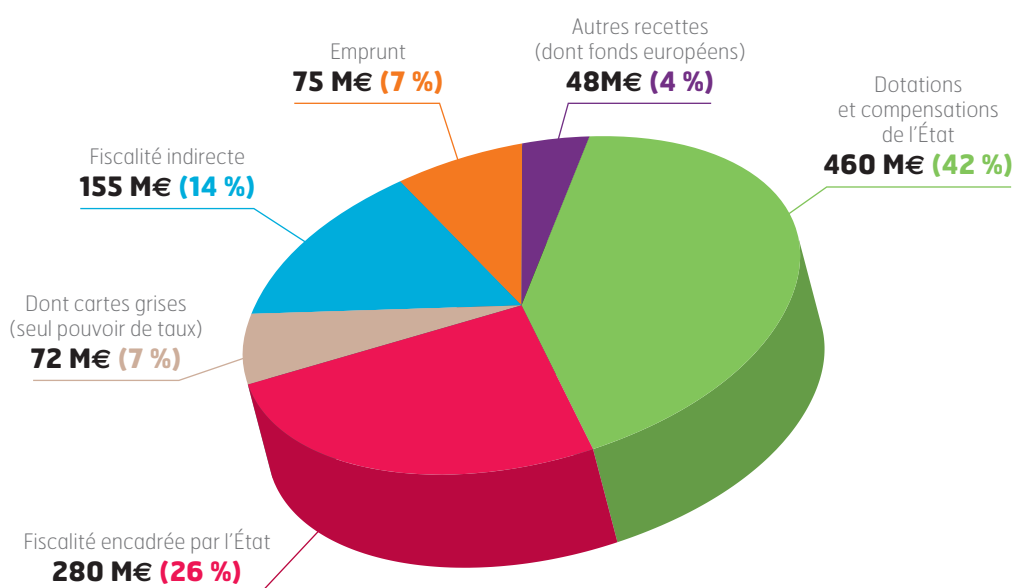
#### DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT

27,6 jours  
pour un délai réglementaire fixé à 30 jours



# Des recettes fragilisées et peu dynamiques

Répartition globale des recettes 2011 (fonctionnement + investissement)



Près des 3/4 des recettes de la Région sont désormais dépendantes de l'État, au travers des dotations (42 %) et de la fiscalité dite encadrée (26 %), constituée de ressources fiscales dont les taux sont fixés au niveau national :

- cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ;
- imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) ;
- taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).



## DES RESSOURCES AFFECTÉES PAR LE GEL DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

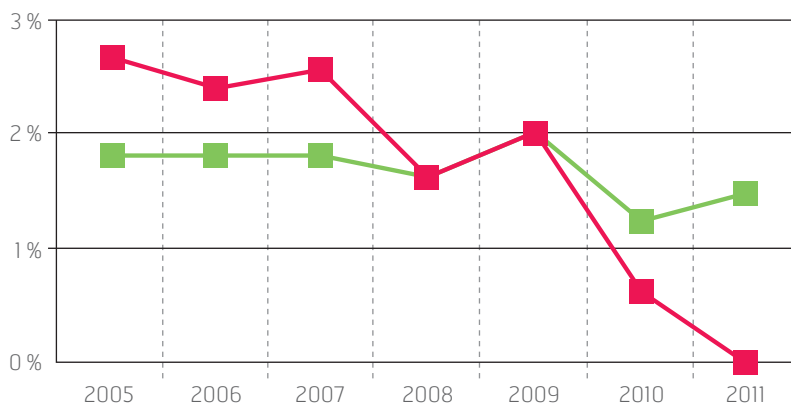
En 2008, l'indexation des dotations sur la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) a été supprimée. En 2009 et 2010, le principe de l'indexation sur l'inflation a été reconduit mais l'indexation de la DGF sur le PIB a été supprimée. Cette dernière est restée indexée sur l'inflation prévisionnelle en 2009, puis sur la moitié de l'inflation l'année suivante. Dans le même temps, la quasi totalité des autres

dotations (dotations de décentralisation, dotations d'équipement) ont été gelées.

Enfin, la loi de finances pour 2011 a supprimé l'indexation de la DGF sur l'inflation et posé le principe d'un gel de l'ensemble des concours financiers de l'État pour la période 2011-2014.

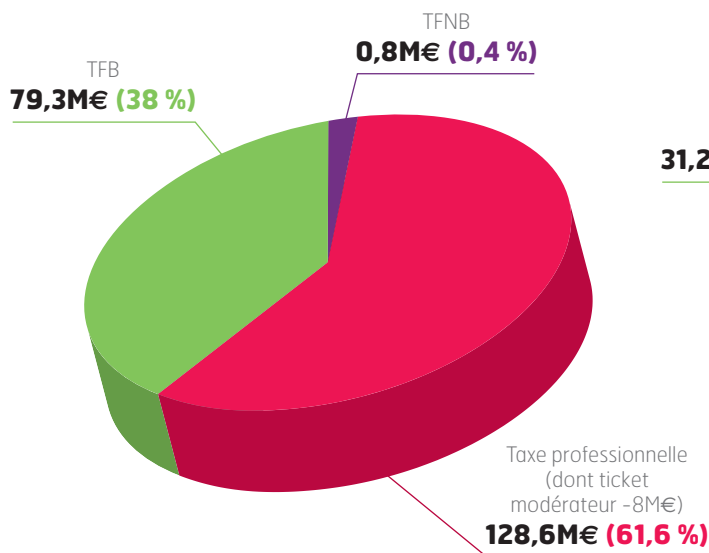
Évolution 2005-2011  
inflation/concours de l'État

■ Inflation  
■ Concours de l'État

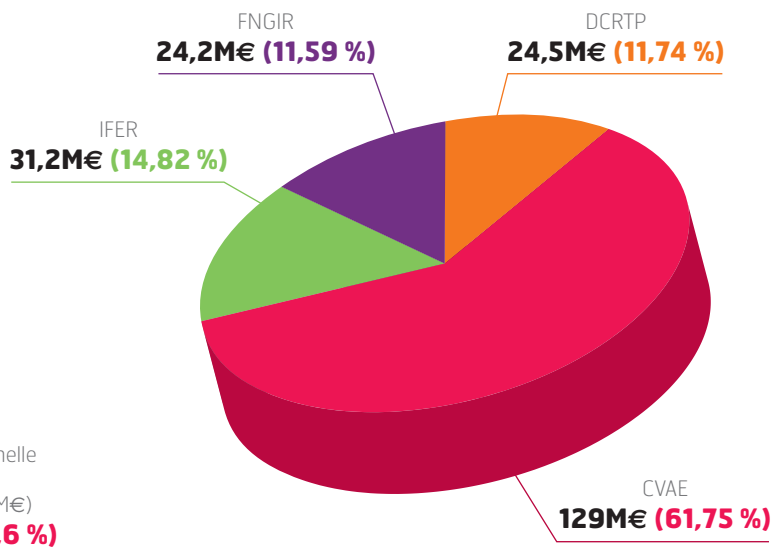


## LES BASES FISCALES : UN PÉRIMÈTRE RÉDUIT ET PEU DYNAMIQUE

Ressources fiscales avant et après réforme de la taxe professionnelle :



Répartition des 208,7 M€ de recettes fiscales 2010



Répartition des 208,9 M€ de nouvelles ressources 2011

Les ressources remplaçant la taxe professionnelle et les taxes foncières bâtie et non bâtie (TFB TFNB) sont peu ou pas dynamiques, alors que l'ancienne fiscalité directe procurait à la Région Centre un produit progressant de 4 à 5 % par an. La croissance des nouvelles ressources sera certainement bien inférieure et s'appliquera à un périmètre plus réduit comprenant la CVAE et les IFER, qui ne représentent que 76 % du nouveau panier.

A l'avenir, le dynamisme de la fiscalité directe régionale devrait principalement reposer sur les recettes de CVAE, elles-mêmes dépendantes de la conjoncture économique et de l'activité des entreprises. Les compensations liées à la réforme DCRTTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) et FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) resteront quant à elles figées.

# LE POUVOIR DE VOTE DES TAUX : UNE AUTONOMIE FISCALE QUASIMENT SUPPRIMÉE

Alors même que l'autonomie financière des collectivités territoriales est un principe constitutionnellement reconnu depuis 2003, des mécanismes biaisés de transfert aux Régions de recettes fiscales non assorties du pouvoir d'en fixer l'assiette ou le taux, réduisent peu à peu leur autonomie fiscale.

L'autonomie financière est définie constitutionnellement puis précisée par une loi organique : les recettes fiscales et les autres ressources propres des collectivités territoriales doivent représenter pour chaque catégorie de collectivités, une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources.

Les ressources propres sont constituées du produit des impositions de toutes natures dont

la loi autorise les collectivités à fixer l'assiette, le taux ou le tarif, ou dont elles déterminent le taux ou une part de l'assiette.

A noter que cette définition exclut les dotations versées par l'État mais intègre des ressources de nature fiscale comme la TIPP, dont les Régions ne maîtrisent ni l'assiette, ni le taux, à l'exception des parts modulation et majoritaire dites « Grenelle ».

Cette « part déterminante » a été définie en 2003 pour chaque catégorie de collectivités.

**Pour les Régions, elle est inférieure à 50 %.**

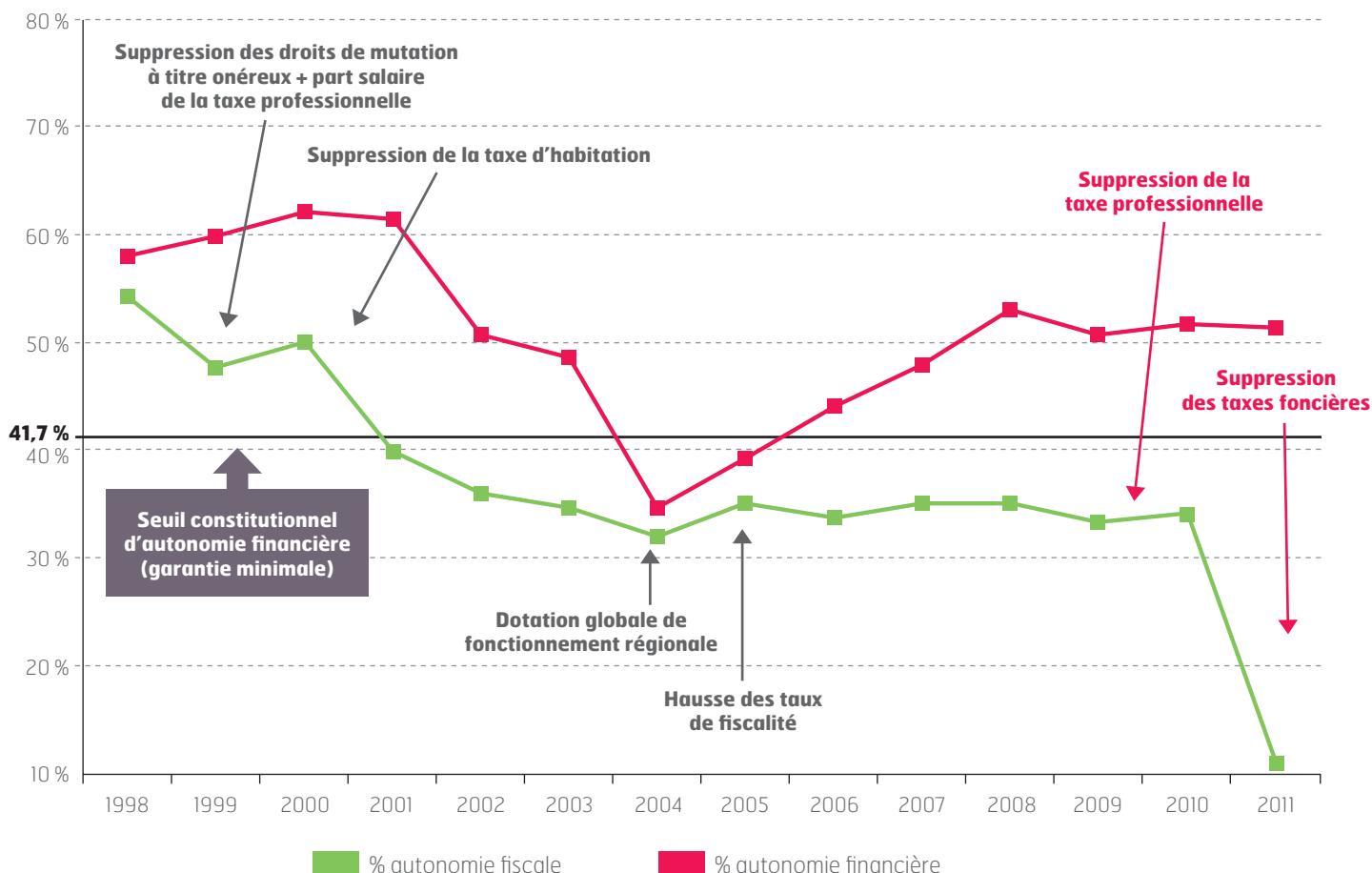
## CHIFFRES CLÉS

**PRODUIT  
DES CARTES GRISÉS**  
(seul pouvoir de taux)

11 % des recettes  
globales

Communes et EPCI	Départements	Régions
60,8 %	58,6 %	41,7 %

## Évolution de l'autonomie fiscale et financière de la Région Centre



Les régions se trouvent particulièrement affectées par la perte de levier fiscal dans la mesure où elles ne perçoivent pas la Contribution Foncière des Entreprises, seul impôt de remplacement de la taxe professionnelle dont le taux peut être modulé par les collectivités bénéficiaires.

Elles se retrouvent désormais dépendantes de ressources au dynamisme incertain et fortement corrélées à la conjoncture économique. Parallèlement, elles doivent composer avec l'inertie des dotations en provenance de l'État.

Dans ce contexte, les Régions ne disposent que de peu de marges de manœuvre, d'autant que la plupart d'entre elles ont dû se résoudre à activer les derniers leviers fiscaux encore à leur disposition : les deux parts régionales de TIPP (modulation et majoration Grenelle), qui sont plafonnées, et les tarifs des cartes grises, dont le produit subit le ralentissement du marché automobile depuis la fin de la prime à la casse.

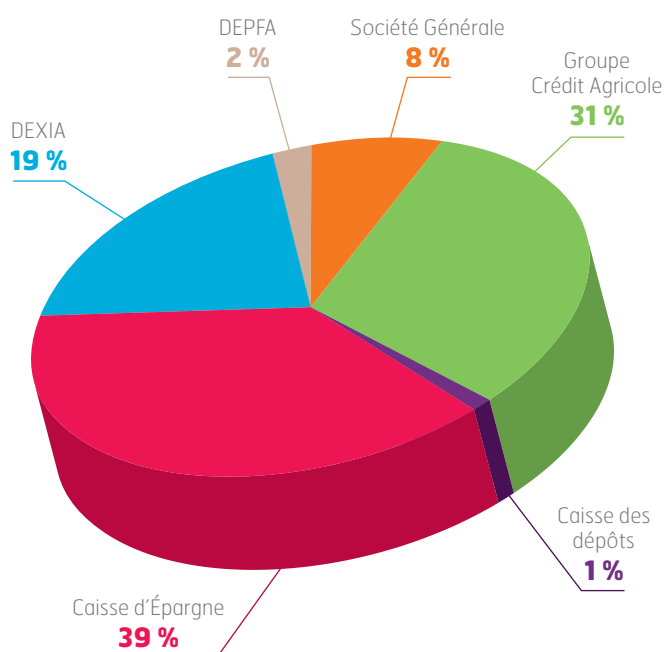
# Des marges de manœuvre réduites mais une gestion de dette maîtrisée

## ➔ UNE GESTION PERFORMANTE DE LA DETTE DANS UN CONTEXTE FINANCIER DÉLICAT

Quatre caractéristiques peuvent définir la dette de la Région Centre, qui représente 584,6 M€ fin 2011 :

- **Diversifiée** : 6 prêteurs
- **Non risquée** : pas de produits structurés « toxiques »
- **Optimisée**, avec un taux moyen de 2,79 % sur une durée résiduelle de 13,45 ans
- **Sécurisée**, avec une répartition taux fixes (68 %) / taux variables (32 %) pertinente

L'encours est réparti entre les 6 prêteurs de la Région :



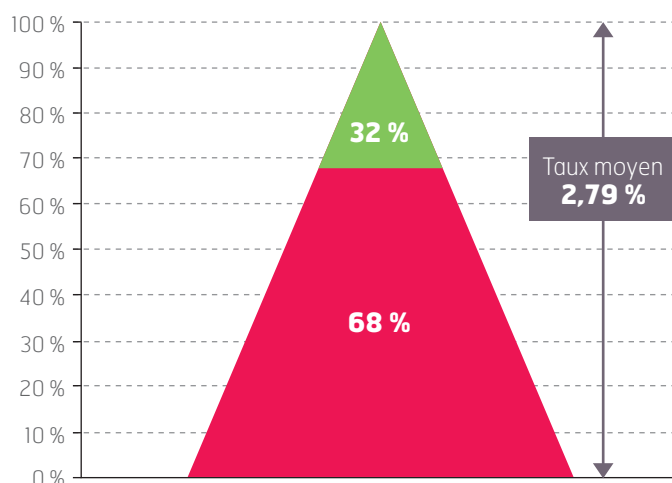
La dette de la Région Centre ne présente aucun risque.

La Région a d'ailleurs accru en 2011 la part de ses emprunts remboursables à taux fixes. Désormais 68 % de la dette se rembourse à taux fixe, avec un taux moyen stable situé à 3,44 %.

### Répartition de l'encours de la dette

L'encours indexé sur taux variable bénéficie d'un taux moyen toujours attractif (1,52 % marge comprise) alors même que les marges pratiquées par les banques atteignaient 3 voire 4 % fin 2011.

- Taux variable
- Taux fixe



### CHIFFRES CLÉS

Une dette non risquée et sécurisée avec un taux moyen performant de

2,79 %

# ➔ MALGRÉ DES MARGES DE MANŒUVRES DE PLUS EN PLUS RÉDUITES, LA RÉGION MAÎTRISE SES INDICATEURS FINANCIERS

Depuis quelques années, sous l'impact conjugué d'une part du versement de plus en plus tardif des dotations puis de la réforme fiscale et, d'autre part, des transferts de compétences non intégralement compensés, le budget régional est de plus en plus contraint.

Néanmoins, malgré ces tensions, la Région Centre veille à la bonne évolution des ratios financiers dont elle s'est dotée en 2005.

Ainsi, fin 2011, les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne traduisent une gestion financière saine de son budget, conforme à ses objectifs :

## ■ Le taux d'épargne brute ressort à 27,04 % (objectif > à 30 %)

Ce ratio est tendanciellement à la baisse en raison de la perte d'autonomie fiscale des régions et du dynamisme persistant des dépenses liées aux transferts de compétences.

## ■ L'épargne nette se situe à 194,4 M€

(objectif > à 150 M€)

Ce ratio, conforme à l'objectif fixé, permet à la Région Centre de maintenir son effort d'investissement tout en recourant modérément à l'emprunt.

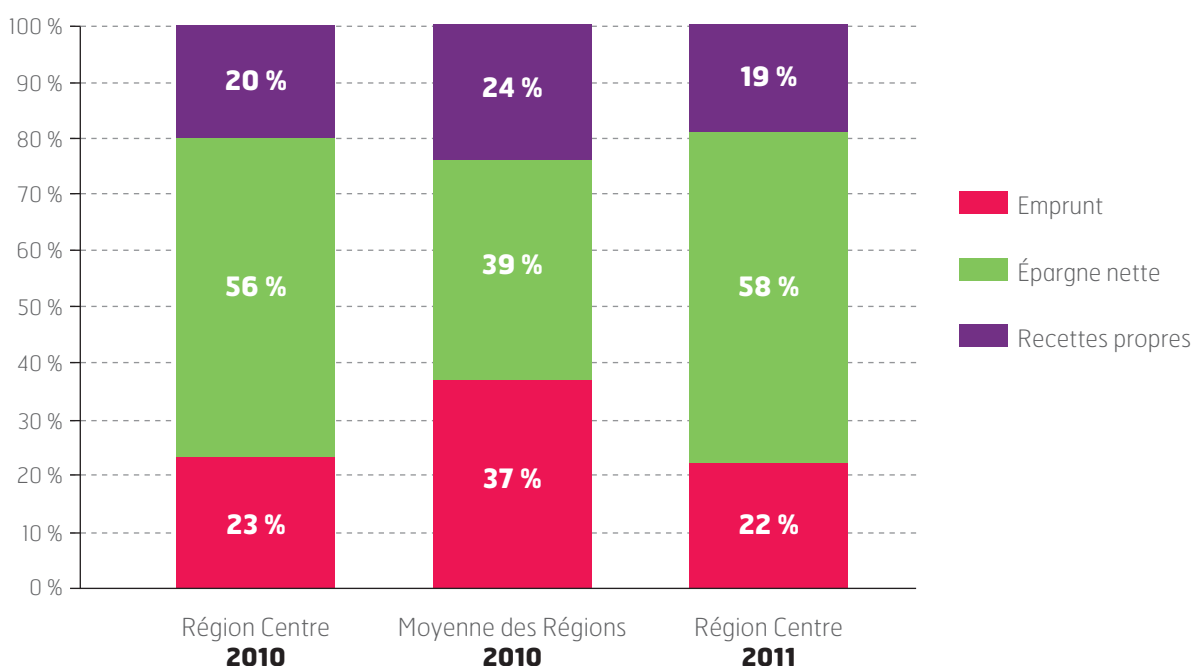
## ■ La capacité de désendettement reste stable à 2 ans et 8 mois

(objectif < à 3 ans)

Cet indicateur traduit le temps dont la Région aurait besoin pour rembourser l'intégralité de sa dette (584,6 M€) si elle décidait d'y affecter l'intégralité de son épargne brute.

Ces bonnes performances de gestion permettent à la Région de conserver une structure de financement saine, garantissant un autofinancement élevé de ses investissements à hauteur des 3/4.

La structure de financement des investissements





## Conseil régional du Centre

9 rue Saint-Pierre-Lentin  
45041 Orléans Cedex 1

[www.regioncentre.fr](http://www.regioncentre.fr)